Recueil des pièces

N.° 109

Les Quatre états de la France

LES QUATRE ÉTATS DE LA FRANCE.

1789.

« Vante qui voudra Louis XII : pour moi, je publierai par-tout l'Univers l'amour de Louis XVI pour son peuple. J'apprendrai à mes enfans, pour qu'ils le répètent à nos neveux, & que le souvenir s'en perpétue d'âge en âge, ces paroles consolantes qu'il a prononcées : *Je suis pour le Peuple.* Si vous surnommâtes Louis XII votre père, vous proclamerez Louis XVI *le Patriote*, & *l'Ami du Peuple* ». *Disc. d'un Pléb.*, *p.* 48.

LES QUATRE ETATS,

AU ROI FRANÇOIS II.

SIRE,

Les Anciens dans leurs écrits, *Platon* ſurtout dans ſa République, diſtinguent trois ſortes de gouvernemens : le premier, populaire ou démocratique, dans lequel chaque Membre de la République a part à la ſouveraineté. Le deuxième, Ariſtocratique ou Seigneurial, régi par ceux qui avoient ſervi le Peuple, & à qui il avoit bien voulu céder ſes droits; enfin, le troiſième Monarchique (1)

(1) L'Auteur du Contrat ſocial aſſigne une différence eſſentielle entre le gouvernement paternel & le monarchique. Dans le premier, dit-il, le père nourrit les enfans; dans le ſecond, les enfans nourriſſent le père.

ou paternel, dans lequel tous promettent, par contrat tacite, d'obéir à un ſeul, qui, à ſon tour, doit les protéger, les conſulter & les rendre heureux.

Après avoir balancé les avantages & les inconvéniens de ces régimes politiques, les Philoſophes s'accordent à placer au premier rang le Gouvernement Menarchique comme plus *un* dans ſes plans, & plus prompt dans l'exécution de ſes volontés. Je ne vous dirai point, comme vos flatteurs, que ce Gouvernement vient immédiatement de Dieu même, & que vous ne tenez votre couronne que du Ciel & de votre épée. Le premier Prélat qui, parmi nous, oſa faire entendre cette maxime erronée, ne l'avança que pour calmer le remords dans le cœur d'un uſurpateur (1).

(1) *L'Hôpital* déſigne-t-il ici le Pape Zacharie; qui, attendant tout de Pepin & rien de Chilpéric, décida que le Maire pouvoit prendre le titre de Roi, puiſqu'il en faiſoit les fonctions.

Pepin étoit *un uſurpateur*, & Zacharie, au-lieu de conſulter la juſtice, ne conſulta que ſes intérêts. Peut-être ce paſſage fait alluſion à la complaiſance intéreſſée du Pape *Etienne II* ou *III*, qui

Je vous dirai ſeulement que comme les membres d'un corps vigoureux & ſain, ſont dans un accord parfait avec les volontés de l'âme hôteſſe de ce corps; ou comme on voit un Courſier dompté obéir à la main qui le guide, & le navire en pleine mer voguer au gré du Pilote; ainſi la France vous ſuit docilement comme un chef, vous aime comme un père, & voit en vous l'image de l'éternelle Providence, qui fit les Rois pour les Peuples.

Ce floriſſant Empire, ſemblable à l'Univers, fut toujours composé de quatre Corps élémentaires. Le Peuple, né pour l'agriculture & pour l'induſtrie, doit être compté le premier; après lui, vient cette généreuſe Nobleſſe, qui ſe dévoue aux combats pour protéger les utiles travaux de ce malheureux Peuple: le Magiſtrat qui fait régner la paix dans l'Etat, pendant que le Guerrier la maintient au dehors, forme la troiſième claſſe. Et enfin viennent les Miniſtres des Autels, qui doi-

---

vint de Rome à Saint Denis ſacrer Pepin, & Charles & Carloman encore, *& conjurer les François de maintenir la couronne dans cette nouvelle famille.*

vent réunir la ſcience à la piété, le déſintéreſſement aux mœurs les plus chaſtes, & l'amour de la ſolitude à l'amour de l'humanité.

I.

LE PEUPLE.

Sire,

Méditez la fable antique des membres & de l'eſtomac ; travaillez également pour tous les membres du Corps politique, puiſque chacun de ſes Membres travaille & ſue pour ſon Chef Royal.

L'harmonie du corps humain figure celle de l'Etat : imitez la Nature ; voyez avec quelle économie & quelle égalité elle fait couler la vie dans chaque partie de nous-mêmes, quel équilibre elle maintient dans cette admirable machine. Ainſi le Prince doit, imitant cette prudence, maintenir la juſtice dans ſes Etats;

empêcher les ufurpations d'un bien commun à tous, & faire circuler l'abondance & la vie parmi ce Corps univerfel dont il eft devenu le cœur. Un feul Membre ne peut s'accroître que par l'*atrophie* de fon voifin ; aucun Privilége ne peut devenir héréditaire fans préparer le vice, fans décourager la vertu. Ainfi commence cette affreufe inégalité qui répand au loin la difformité & le malheur, & ne laiffe plus voir qu'un defpote & des efclaves, où l'on ne devroit contempler qu'un père adoré, & des enfans heureux par l'égal partage de fes faveurs (1)

---

(1) Je ne veux pas parler d'une égalité de fortune, car le cours des chofes la détruiroit d'une génération à l'autre. Je n'entends pas non plus que tous les Citoyens ayent la même part aux honneurs, puifque cela feroit contradictoire à l'ordre de la fociété, qui demande que les uns gouvernent, & que les autres foient gouvernés : mais j'entends que tous les Citoyens, également protégés par les Loix, foient également affurés de ce qu'ils ont chacun en propre, & qu'ils ayent également la liberté d'en jouir & d'en difpofer. De-là il réfulte *qu'aucun ne pourra nuire, & qu'on ne pourra nuire à aucun.*

Cette égalité feroit tout-à-fait détruite, fi des privi-

Sire, prenez donc ſoin de ce pauvre Peuple : ſes beſoins ſont urgens & nombreux ; il ſuccombe ſous le faix de la misère & des impôts : ne meſurez pas ſes facultés ſur ſa bonne volonté. De long-temps, il ne pourra la manifeſter. Il repréſente les pieds & les mains d'un corps affoibli par toutes ſortes d'excès. Laiſſez-le reſpirer de tant de pénibles exercices ; la ſanté ſera le fruit d'un régime doux & modéré. Nous verrons à la langueur ſuccéder la force & la joie dont le bonheur du Peuple eſt toujours le gage certain.

Souvenez-vous que la vie des Rois ſeroit

---

léges donnoient à quelques-uns le droit excluſif de s'occuper d'un commerce ; ſi des impôts arbitraires ne permettoient pas aux Citoyens de ſavoir ce que le fiſc voudra bien leur laiſſer, ſi les publicains étoient autoriſés à vexer impunément les peuples ; ſi l'intrigue faiſoit un trafic des emplois, vendoit le droit de s'enrichir par toutes ſortes de moyens ; en un mot, ſi le Gouvernement enhardiſſoit l'avidité à tout oſer : ce ſeroit alors le temps d'une fortune rapide & d'une inégalité deſtructive. (Voyez *Conſtitution ſur l'Hiſtoire moderne*, *chap.* 2, où cette queſtion eſt traitée.)

miſérable ſans lui ; que ſans lui, la terre inculte & marâtre à ſes fils, n'offriroit ni les dons de Cérès qui ont ſuccédé aux glands des chênes, ni les doux préſens de Bacchus, que nous mêlons ſi délicieuſement à l'eau des fontaines, jadis notre unique boiſſon. L'art nourricier que le Peuple exerce eſt le premier de tous ; & c'eſt à des Dieux Cultivateurs, & non à de féroces Conquérans, que jadis la reconnoiſſance des Peuples éleva les premiers Autels. (Cérès & Bacchus ſont des Divinités du premier ordre ; Hercule & Théſée ne ſont que des demi-Dieux).

C'eſt par le Peuple que nous trafiquons de notre ſuperflu avec le monde entier. Son induſtrie & ſon activité rapprochent pour nous les fruits de tous les climats. C'eſt lui qui arrache péniblement les métaux des entrailles de la terre ; lui qui les dompte ſous les marteaux ; lui qui les façonne en inſtrumens utiles, ou qui les épurant avec art, les rend l'aliment d'un luxe, hélas! trop néceſſaire. C'eſt de lui enfin qu'émanent ces ſources intariſſables d'or & d'argent, qui ne doivent remonter dans votre épargne, Sire, que pour redeſcendre d'une courſe encore plus rapide juſ-

qu'à ceux qui, s'épuiſant par les tributs, ont tant de droits à vos ſecours. C'eſt leur ſueur, c'eſt leur ſang qu'ils expriment avec joie pour vous ſatisfaire. Ils font croître le pur froment, & ne ſe nourriſſent que d'un pain de douleur; ils cultivent la vigne, & ne s'abreuvent que du jus des plus âpres buiſſons.

Oh! mon Roi, ſois touché de la profonde misère de ton Peuple; ſonge qu'elle décourage, qu'elle abrutit tes plus belles Provinces. Ne juge pas de ton Royaume par la ſplendeur décevante de tes Cités; vois les Campagnes en deuil couvertes de Malheureux, hâves, triſtes, vêtus de haillons, implorant à genoux la charité du Voyageur impuiſſant à ſoulager tant d'infortunes, & ſois bien convaincu qu'on te trompe, lorſqu'on t'en offre d'autres tableaux dans tes conſeils ou dans tes voyages (1).

---

(1) On ſe moque des Princes, on les trahit, on les joue indignement, quand on leur fait accroire que la France reſſemble aux Villes qu'on leur fait parcourir avec faſte, *après avoir ordonné des réjouiſſances ſous peine d'amende.* Un peuple imbécille s'attroupe pour contempler le cortége : on voit par-tout un air de fête, des tonneaux de vin aux carrefours,

Sire, le Noble, ambitieux de priviléges, vous servira dans les combats; le Magistrat

---

des paysans qui s'endimanchent pour venir s'enivrer à la Ville & voir les fusées : ce tumulte, ce tapage rendent l'étourdissement réciproque ; mais ce vain spectacle, dont le Courtisan profite pour ses intérêts, n'excite que la pitié du sage & du patriote. Il faut avoir parcouru les Provinces pauvres, la Champagne pouilleuse, la Sologne, le Limousin, l'Auvergne, pour juger de la profonde misère des paysans, & voir si ces misérables ressemblent aux fermiers de Brie ou de Beauce. *Allez de Noir-Etable au Mont-d'Or* : vous verrez des Villages entiers se prosterner pour obtenir quelques liards. Entrez dans leurs chaumières mal couvertes; point de vaches, point de poules, du pain noir, une boisson infecte, un grabat plein de paille, de rats & de vermine, des sarrots de toile usée, un peu de lard rance, quelques raves, quelques châtaignes : voilà tout ce qu'on y trouve. Traversez le Bourbonnois pour passer à Bourges, la Sologne de Vatan à Sully, le Limousin de Tulle à Pierre-Busière : c'est-là que vous verrez la misère la plus triste, la plus dénuée; des hommes desséchés par le travail, des femmes vieilles à vingt-cinq ans, des enfans mal sains & mal propres, & cette indifférence pour la vie qui accuse toujours le Gouvernement.

avide de gages & d'épices, rendra la justice en votre nom ; le Prélat, insatiable de bénéfices, d'exemptions & d'honneurs, surveillera les vrais conducteurs du saint troupeau qu'il scandalise trop souvent par ses mœurs ; mais si la charrue est oisive dans les champs, si les robustes mains qui doivent la guider, desséchées par le besoin, ne savent plus que mendier vilement, c'en est fait de l'Etat ; ce vaste édifice va crouler sur ses fondemens ébranlés ; au premier choc de l'aquilon, il tombera sur la terre avec un horrible fracas ; & les grands tombant de plus haut, seront les plus mortellement froissés dans ce grand désastre.

Quelqu'utiles que soient les autres labeurs de l'industrie, peut-on les comparer à ceux de l'Agriculture ? Les arts du luxe souvent complices des plus honteux plaisirs ; les métiers sédentaires qui font de tristes prisonniers des hommes qui les exercent, & n'abâtardissent pas moins leurs esprits que leurs corps, qu'ont-ils de commun avec cette noble & libre profession, qui commande à la nature,

& peut ſeule réparer tous les maux dont le luxe, la tyrannie & la fauſſe politique accablent l'Humanité! Voyez l'homme des champs s'établir dans des landes ſauvages. Armé du fer tranchant & du ſoc nourricier, il change en terrein *plantureux* les plaines infertiles ; la *lambruſque* ſe métamorphoſe en un cep plus heureux. L'arbre transformé ſe couronne de fruits ſuperbes ; les moiſſons ſe ſuccèdent ; ces marais ſont changés en prés pleins de fleurs, où errent & mugiſſent de nombreux troupeaux, qu'il conduira bientôt dans le gouffre inſatiable des Cours & des Villes. Dans ce verger tranquille entendez vous bourdonner ces eſſaims de diligentes abeilles ? Là ſe forme le miel, ſalubre aliment & le plus doux des remèdes ; là ſe pétrit la cire qui, bientôt rivale de la lumière, ira chaſſer les ténèbres des palais des Rois & des temples des Dieux, juges ſuprêmes des Rois. Protecteur de ces merveilles de la Nature, le Laboureur ne ſe laſſe point d'en renouveler le ſpectacle, & nous apprend à connoître par-là l'indicible bienfaiſance du père commun des humains. Telle fut la ſcience des Rois paſteurs de l'antiquité,

Les antiques Sabins, les vénérables Consuls de Rome, de ces mêmes mains dont naguère ils avoient triomphé de leurs ennemis, cultivoient leurs champs modiques ; & la terre sollicitée par ces héros, tressailloit de joie ; tant ils estimoient cette vie champêtre, digne de leur mâle vertu ! Heureux, en effet, qui peut passer sa vie dans les paisibles campagnes ! Là ne règne ni la misérable envie, ni les aveugles factions, ni les séditions orageuses. Là sont inconnus la plupart des vices corrupteurs sortis de la boîte fatale. Là les femmes connoissent encore la pudeur, les jeunes filles sont parées de leur innocence ou embellies d'un amour pur ; là les vieillards sont honorés, & les hommes de tous les âges vivent dans la crainte des Dieux. On y devient sage de l'expérience d'autrui ; & un travail modéré, quoiqu'assidu, chasse au loin les mauvaises mœurs qu'enfante l'oisiveté, & les folles amours & les jeux ruineux, pestes des Républiques. Oui, Sire, heureux les Empires où les grandes cités sont clair-semées ; heureux les Empires où la population est prudemment répartie dans des campagnes fécondes & riantes ! La piété, l'amour & la félicité, bannies des Villes

& des Cours, ont choisi les champs pour asyles.

Qu'il est doux au cœur, le spectacle des champs qu'anime une brillante culture! que les travaux de l'Agriculture sont agréables & & variés! quel utile emploi du présent, quelle expérience du passé, quelle prevoyance de l'avenir! Tel est l'esprit de prudence & d'économie qui nous fait admirer la nation *des fourmis*, & la sage république des abeilles, filles du ciel. Les premières pillent à l'envi les monceaux du bled nouveau battu; vous voyez leur noir troupeau courir par un sentier étroit; elles vont, elles viennent; celles-ci hâtent les paresseuses; celles-là aident à traîner les grains trop pesans. Tout le chemin en fume; tels les hommes des champs travaillent toute l'année pour le service commun de leurs ingrats concitoyens.

Comme la Nature a mis dans les mouches à miel, je ne sais quel instinct presque céleste, qui les excite à travailler sans cesse, & à recueillir sur les fleurs la savoureuse ambroisie que la Nature y dépose, ainsi le Peuple nous nourrit tous tant que nous sommes, par son

ſon inépuiſable travail ; *& pour nous enrichir, lui-même s'appauvrit* (1). Sire, traitez le Peuple comme on traite l'abeille. On ſe garde bien de lui ôter tout ſon miel & toute ſa cire : on décourageroit ſon induſtrie. Pour entretenir ſon activité, laiſſez-lui ſa part abondante aux fruits de ſon butin. Souvenez-vous, & n'oubliez jamais, que les Rois ne ſont que les Paſteurs de leurs Peuples. Le troupeau n'eſt pas fait pour eux ; ils ne ſont eux-mêmes tout ce qu'ils ſont, que pour notre bonheur. Prenez, on vous l'accorde, & le lait & la laine ; mais ſi vous êtes humain, ſi vous êtes doué de quelque ſageſſe, n'enſanglantez pas le ciſeau qui tond vos douces brebis. Grand Roi, telle eſt la reſtauration que votre Peuple attend de vous, telle eſt celle qu'il eſpéroit de votre auguſte Père, ſi cruellement enlevé à la Patrie qui l'adoroit. *Il eût rappelé l'abondance, il eût fait régner la paix.* La paix vous permettra de réformer les abus qui nous ſont gémir depuis ſi long-temps ; la paix vous donnera les moyens de régler vos finances,

(1) Vers de Joachim du Bellay, dans la traduction qu'il nous a conſervée du poëme de l'Hôpital.

& de décharger le Peuple de tant d'impôts déſaſtreux qui l'écraſent. Vous aurez moins de Guerriers à entretenir, hélas! & peu de Héros à récompenſer.

Surveillez de plus près les mains avides de ces brigands qui font diſparoître vos revenus avant même qu'ils arrivent dans vos coffres. Que l'hydre des Partiſans perde ſes cent têtes; nouvel Hercule, étouffez ce monſtre qui s'engraiſſe de la ſubſtance de vos Sujets, & rend impuiſſant votre amour pour eux. Si le Financier avare ne nous vexe plus arbitrairement, ſi chacun contribue à proportion de ſes richeſſes, ſi quelques centaines d'hommes privilégiés (pour le mérite éteint de leurs pères), n'abſorbent plus *des millions en graces* (1), tandis que la claſſe laborieuſe eſt foulée par des impôts ſans nombre, & par les atrocités des agens du fiſc; ſi l'on n'accorde plus que des privilèges perſonnels, & ſeulement aux inventeurs des arts utiles aux Commerçans

(1) Il y tel Etat en Europe, où il eſt prouvé que cinq cents particuliers ſe partagent 25 millions. Cela réduit beaucoup d'hommes à leurs quarante écus.

qui rendent nos bourgs floriſſans, aux génies bienfaiſans qui éclairent les hommes ; & ſurtout, Sire, ſi vous daignez continuer de régler les énormes dépenſes de votre maiſon, où ſe donnent encore tant de fêtes coûteuſes, tant de banquets faſtueux, tant d'offices inutiles & richement dotés, où ſont tant de favoris, tant d'intriguans qui vous trompent, qui vous volent, & qui élèvent en peu d'années leurs fortunes ſcandaleuſes ſur les débris de la fortune publique ; alors, Sire, vous ſerez proclamé Père du Peuple ; ami de l'ordre & de l'équité, vous aurez des autels dans tous les cœurs, c'eſt-à-dire, votre nom y ſera gravé par l'amour, & brillera du même éclat que ceux des *Titus* & des deux *Antonins*. Vous ſerez auſſi cher aux François que Charles-le-Sage, que Saint-Louis & que Charlemagne, tous trois amis du Peuple, tous trois auteurs des plus ſages Loix ſomptuaires.

I I.

LA NOBLESSE.

IMITEZ ces grands Monarques, Sire, & foudroyez le luxe par de pareilles Loix; décriez-le ſur-tout par votre exemple : tous les Ordres de l'Etat en ſeront plus fortunés, & vous béniront comme de concert. Une émulation d'ordre & de ſimplicité paſſera de la Cour à la Ville. Le Noble, ſur-tout, qui s'efforce de vous imiter par l'éclat extérieur, apprendra que le moyen de ſe faire connoître ne dépend point de l'habit, mais de la vertu. L'éternelle mobilité de nos modes ne nous repréſentera plus aux étrangers comme de ridicules Prothées. Ces folles dépenſes, ces goûts changeans & ruineux, fruits empoiſonnés de nos voyages & de nos conquêtes

ſur l'Etranger, ſont des barrières pour l'eſtime de nos voiſins. Ainſi les Soldats d'Alexandre, vainqueurs des Perſes efféminés, ſe rendirent eſclaves des vices des vaincus. Ainſi les Romains eux-mêmes furent amollis par les délices de l'Aſie.

Le Prince modeſte inſpire la modeſtie à toute ſa Cour. Cette aimable vertu eſt toujours la marque d'une grande ame; elle eſt ſur-tout chère au Peuple qu'elle rapproche de ſon Roi. Elle tempère l'éclat du Trône, & prête des graces à la majeſté; les Princes vains & bornés ſe retranchent d'ordinaire dans une gravité faſtueuſe, qui ſert de voile à leur ineptie; tout étoit d'or à la Cour de Midas.

Si la vertu & la ſimplicité règnent dans vos palais avec les bonnes mœurs, c'eſt alors que vous pourrez y faire élever la jeune Nobleſſe, qui ſe conſacre à votre ſervice. Qu'on l'exerce ſous vos yeux à ces actes de proueſſe antique, généreuſe, & qui diſtinguoit nos ayeux. Imitons les Perſes; le Roi choiſiſſoit les jeunes enfans des Seigneurs, & leur faiſoit faire, ſous les plus vieux Capitaines, l'apprentiſſage de toutes les vertus. Avec quels

ſoins prodigieux cette ſage nation n'élevoit-elle pas l'héritier préſomptif du Trône ? « Après ſa naiſſance, dit Platon, on le donnoit non à des femmes, mais à des hommes de la première autorité près du Roi, *à cauſe de leur vertu*. Ceux-ci prenoient charge de lui rendre le corps beau & ſain, & après ſept ans *le duiſoient* à monter à cheval. Quand il étoit arrivé au quatorzième, ils le dépoſoient entre les mains de quatre Mentors. Le plus ſage, le plus juſte, le plus tempérant, le plus vaillant de la Nation. Le premier lui apprenoit la Religion ; le ſecond à être toujours vrai ; le troiſième à vaincre ſes cupidités ; le quatrième à ne rien craindre ; tous à le rendre bon ».

Vous avez lu cette anecdote dans la vie de Lycurgue ; ſouffrez que je la remette ici ſous vos yeux. Ce Prince, ou plutôt ce modérateur de la plus impoſante des Républiques, voulant prouver aux ſiens le pouvoir de l'éducation, fit amener dans une cour deux chiens nés de la même lice. Ils avoient été ſéparément élevés, l'un pour la chaſſe, & l'autre pour la cuiſine & parmi les valets.

Il leur fit apporter à manger ; & dans le même inſtant, un loup étant lâché ſur eux, on vit le chien veneur quitter ſa nourriture & ſe préſenter fièrement au loup. Le poltron au contraire tout occupé de ſatisfaire ſon appétit, ſe garda bien de courir l'ennemi. Il reſta ſans diſtraction la tête courbée ſur ſon repas, laiſſant ſon camarade parmi ceux qui s'amuſoient à l'applaudir (1).

(1) C'eſt aux Princes à juger ſi leurs Palais, tels qu'ils ſont aujourd'hui, ſont un lieu bien convenable à l'éducation de leurs enfans, ou même de leurs pages. = Mais ſi au-lieu de cette modeſtie & de ces mœurs, dont *L'hôpital* veut qu'on offre le ſpectacle aux jeunes gens, on n'y voit régner qu'un luxe effrené, qu'une futilité profonde, qu'une licence ſcandaleuſe ; ſi la fureur du jeu, ſi celle des ſpectacles rempliſſent ſeules les intervalles des feſtins ; ſi l'on recherche le vil hiſtrion, la courtiſanne effrontée, l'artiſte qui proſtitue ſon talent, tout en étalant de belles maximes ; ſi l'on ne fait de la morale qu'un vain rempliſſage de la converſation, tandis qu'on la dément, ſans pudeur, par toutes les actions de ſa vie ; on oublie ſans doute que les enfans ſont toujours diſciples de ce qui les entoure, & que l'éducation des parens & du monde renverſe néceſſairement celle des maîtres, fuſſent-ils des Ariſtote & des Sénèque.

Le Roi d'un Peuple belliqueux tel que le nôtre, doit donc tenir école de courage. Il ne permettra point que le généreux ſang de ſes défenſeurs s'abâtardiſſe dans l'inertie & & dans la molleſſe. Il ſubſtituera les Tournois, qu'on délaiſſe, à ces Comédies qui s'introduiſent parmi nous pour nous dégrader & nous corrompre. Un temps viendra peut-être, ſi le Souverain n'y met ordre, que le François dira comme les Athéniens, *du pain & des Spectacles* (1)! Alors, la honteuſe débau-

---

(1) En vérité, je crois que l'Hôpital étoit doué de l'eſprit de prophétie; car nous ſommes à cette époque fatale. Je ne répéterai pas ici contre les ſpectacles ce qu'a dit l'éloquent Génevois : on a cru répondre à ſes objections. Mais je défie tout l'eſprit de ce ſiècle ſubtil & paradoxal d'a léguer une ſeule raiſon en faveur des petits ſpectacles de nos boulevards. Amenez-moi à ces théâtres infâmes un père-de-famille honnête, une bonne mère-de famille avec ſa chaſte fille (vous voyez bien qu'ils ſeront de Province); que d'après le beau principe *qu'il faut tout voir*, ils arrivent au *Sérail à l'encan* ou à ces pièces poiſſardes dont l'obſcénité eſt ſi groſſière, ſi dégoûtante; qu'ils ſoient témoins des ſcenes laſcives, des maximes perverſes, des pantomimes lubriques qu'expriment de petits poliſſons déjà uſés avant la puberté, & de

che chaſſera l'amour de nos murs. Les faveurs deviendront vénales. Les matrones du plus

---

petites proſtituées qui ne deſcendent du théâtre que que pour venir *raccrocher* ſur la promenade : alors vous verrez s'ils attendent la fin de ces horreurs. Le Pariſien eſt familiariſé avec tout cela. On parle tant & des filles, & de leurs tours, & de Nicolet, & des Variétés, & *du Foyer des Beaujolais*, que la plupart des jeunes perſonnes n'ont plus rien à apprendre, quand elles voient & entendent ces ſinges de Figaro. Quels ſont cependant les fruits de ces apôtres de l'adultère & de la filouterie? Vous le voyez; les petites filles du peuple y vont puiſer le dégoût du travail & de l'honnêteté. Elles ambitionnent d'être actrices, ou tout au moins figurantes. Elles s'échappent de la boutique paternelle avec le premier garçon perruquier qui les débauche; & les voilà dans la fange du vice & de la misère. Preſque tous ces petits acteurs ſont des piliers d'académie, entretenus par des femmes perdues, & ne ſongeant, dans leurs loiſirs, qu'à recruter leurs théâtres ou leurs *entre-ſols*. Là vivent pêle-mêle les Mouchards, les eſcrocs, les joueurs & *les femmes du monde*. Et ce ſont ces gens-là qui célèbrent quelquefois la vertu dans des *Drames hiſtoriques* ! Vraiment elle eſt intéreſſante ſur de pareils treteaux ! La pièce graveleuſe eſt attendue, applaudie par la canaille : ce ſont des claquemens, des rires *inextinguibles*; mais le pauvre

grand nom ne différeront presque plus des viles courtisannes. On sera consister le bonheur à jouir des choses dont les autres seront privés. Les riches se feront peut-être encore un point d'honneur de servir la Patrie, mais leur point d'honneur s'affoiblira de jour en jour ; & cependant leur avidité causera une ruine générale. Dieux ! écartez ces funestes présages. Laissons à la molle Italie ses arts corrupteurs. Adonnons-nous uniquement au commerce, à l'agriculture, *& à la guerre, si nos jaloux voisins tendent de troubler nos innocentes occupations.*

C'est à la guerre que la Noblesse méritera les privileges que nous leur avons jadis accordés. C'est parce qu'elle se dévoue à notre défense que les Rois vos ayeux, ont voulu, *d'accord avec la Nation*, que les fiefs fussent libres & *francs.* Il falloit bien que le Peuple semât les bleds, & récoltât les fruits pour le

---

Drame ennuie ; on bâille, on sort : j'ai vu cela plusieurs fois. Il faut espérer que les réclamations réunies des honnêtes gens & leur persévérance à crier contre ce scandale abominable, l'ôteront enfin d'au milieu d'un Peuple qui se pique de goût & de décence.

Seigneur, puiſque celui-ci expoſoit ſa vie pour ſes vaſſaux ; mais dans ces premiers temps, *ces bénéfices* n'étoient point héréditaires, on ne les entaſſoit point ſur les mêmes têtes. D'abord dépouillé de prérogatives, le nom qu'on recevoit pouvoit être célébré, mais — il falloit ajouter à la gloire qui l'avoit illuſtré. La gloire en effet, peut-elle n'être pas perſonnelle ? Peut-elle ſe tranſmettre à tous les héritiers d'un grand nom (1) ?

---

(1) Que les Magiſtratures laiſſent de la conſidération à ceux qui les ont exercées : que cette conſidération paſſe même des pères aux fils ; c'eſt ce qui doit naturellement s'établir, par-tout où il y a des hommes qui s'intéreſſent à la patrie. Il y aura donc des familles plus illuſtres, parce qu'elles auront donné plus de Magiſtrats. Mais cette diſtinction excitera l'émulation ſans altérer l'égalité, parce que, dans ces familles comme dans les autres, on ne naîtra que ſimple citoyen, & que la naiſſance ne donnera aucun titre, aucun privilége, aucun droit. Telle a été la nobleſſe chez les Romains. Voyez l'*Hiſtoire moderne de Condillac, tom.* 9, *pag.* 179. Mais cette nobleſſe qu'une famille tient de ſa terre, eſt certainement le plus abſurde de tous les préjugés ; elle eſt auſſi le principe de l'inégalité la plus odieuſe : car plus ces Nobles inutiles ſe croient éle-

Cependant que ſont devenues ces vertus magnanimes, ces ſublimes dévouemens, ce déſintéreſſement héroïque de nos ancêtres! Ces preux-Chevaliers, qui compoſoient un Ordre ſi nombreux & ſi brillant, comment ont-ils diſparu de la France! On s'étonne de voir ſi peu redoutables aujourd'hui ces Francs & ces Gaulois, jadis ſi redoutés de Rome elle-même. Mars a moiſſonné les plus braves; la Cour & ſes intrigues ont abſorbé les plus ambitieux; le reſte, hélas, victime de la débauche, ou végétant dans une orgueilleuſe ruſticité, habite ces donjons miſérables qui, pendant l'anarchie féodale, furent l'effroi de nos contrées barbares (1).

vés, plus ils mépriſeront les Ordres inférieurs; & plus ceux-ci ſe ſentent mépriſés, plus ils concevront de haine contre la Nobleſſe. Vous avez vu les Magiſtrats toujours occupés des moyens d'humilier les Nobles, & quelquefois le Peuple armé pour les exterminer.

(1) Sous le Gouvernement féodal, un château fortifié donnoit la nobleſſe à un brigand auquel il ſervoit de repaire; & tant que ce château apparrenoit à la même famille, il tranſmettoit la nobleſſe des pères aux fils : on naiſſoit donc noble, parce qu'on naiſſoit brigand.

Bientôt on ne trouvera plus dans les descendans de nos plus nobles races, ni bravoure, ni foi, *ni respect pour les Dames.* Ils ne savent déjà plus ni vivre ni mourir en héros. Leur ame est toute servile. L'intérêt & la volupté leur ôtent toute énergie physique & morale. Voilà ce qu'ont enfin produit parmi nous ce luxe effréné, ces orgies éternelles. Nos corps se sont énervés : & l'on doit être sans courage lorsqu'on abuse de ses facultés. Que sert la plus intrépide volonté à qui n'a la force ni de gravir un mont éscarpé, ni de bander un arc rebelle aux efforts médiocres, ni de supporter le froid & la faim dans un poste bloqué par les ennemis ?

Cependant, Sire, il en faut faire l'aveu, le François se corrompt quelquefois, mais il ne se déprave presque jamais. A la voix de l'honneur, à la voix de son Maître, il cherche, il retrouve les pénibles sentiers de la gloire. Il aime sur-tout, il adore ses vieux chefs, blanchis dans les combats. Donnez donc votre confiance à ces Vétérans expérimentés : ils aguerriront bientôt ce Peuple autrefois si loyal ; ils lui inspireront ce pa-

triotifme facré que ne reffent jamais la foi mercenaire d'un foldat étranger. C'eft avec fes plus vieux compagnons d'armes qu'Alexandre fubjugua l'Orient; & ce jeune Roi dont la bravoure dompta *Parthénope*, (1). Charles étoit fuivi de braves Vétérans qu'avoit formés fon Prédéceffeur.

Quand les Sociétés commencent à fe former, la vertu guerrière, *glorieux brigandage*, eft néceffairement la premiere fource de la Nobleffe. Mais quand la paix & la culture ont ramené la tranquillité, alors les vrais titres d'honneur ont un fondement plus folide. Servir les humains, les éclairer, foulager leurs miferes, multiplier leurs moyens de félicité; voilà les titres à la vraie nobleffe. L'or ni le fer peuvent ils en donner d'auffi refpectables?

Mais comment l'Etat épuifé pourroit-il recompenfer les fervices de fes défenfeurs! Qui fe chargera des orphelins & des veuves? qui, de ces Soldats mutilés à la fleur de leur âge? — Un Prince humain doit imiter la louable coutume des Athéniens. Ils confacroient

---

(1) Naples.

les chevaux qui avoient apporté les pierres & le bois pour les temples des Dieux : l'Aréopage ordonnoit qu'il fuſſent nourris aux frais du Public & les exemptoit de tout travail. Ne pouvez-vous pas, Sire, ordonner la même choſe ; donner vos vieux Soldats à l'Egliſe ; & conjurer la Religion d'acquitter les dettes de la Patrie (1) ? Que chaque Monaſtere devienne donc un *Prytanée* ; qu'une vie aiſée, abondante & tranquille ſoit auſſi le partage de ceux qui ſe ſont fait mutiler pour maintenir les richeſſes & la paix de ces ſaints aſyles. Quels Religieux ſeroient aſſez barbares pour ſe refuſer à un tel acte de piété ; & s'il s'en trouvoit de pareils, mériteroient-ils d'être tolérés dans l'Etat ?

Deux fléaux accablent ordinairement le Guerrier pendant qu'il combat pour vous ; *la chicane & l'uſure* : l'impitoyable uſurier lui

---

(1) Autrefois on recevoit un ſoldat eſtropié dans chaque Monaſtère ; il étoit nourri aux dépens de la Maiſon. Ces ſortes de penſionnaires s'appeloient *oblats*, titre qui répond à celui de *frère-lai*. Pourquoi n'en placeroit-on pas cinq ou ſix dans chaque Couvent qui auroit plus de dix mille livres de rente?

prête à gros intérêt l'argent dont il a besoin. Un ambitieux créancier profite de son absence pour envahir sa propriété; hélas! pendant que pour son Roi le malheureux cherche une mort honorable, qu'il se bannit de sa maison, & qu'il endure le froid & le faim, on chasse sa femme, on chasse ses enfans de leur retraite paternelle. Il faudra donc qu'à son retour, il vienne mendier son pain dans ces murs qu'il a défendus! O pudeur! ô scandale! Mon Roi ne le souffrira plus: il imitera l'amour d'un pere-de-famille pour des enfans chéris avec égalité. Le plus fort n'outragera pas le plus foible. Le plus astucieux ne trompera jamais le plus innocent; & *le favori* ne s'armera point de la faveur de son Maître contre le droit & la raison: la justice sera sa règle suprême. Les Princes sont toujours si malheureux lorsqu'ils ne font pas régner les Loix!

III.

LA MAGISTRATURE.

LA justice fait régner les Rois; elle affermit leurs trônes & soutient leurs sceptres. Plus un Despote impose silence aux Loix, plus il devient foible ; & les révoltes renaissent comme les têtes de l'Hydre. La justice est fille du Souverain des Dieux : assise auprès de son père, la tête voilée, elle balance dans ses mains équitables les droits & les actions des humains. *Dieu la voit & la consulte*; & d'après ses jugemens sacrés, il rend à chacun ce qui lui appartient. Rois de la terre, images du très-Haut, voilà votre modèle: songez que le vice ne dort jamais.

Sire, en vain vous serez invincible dans les combats; en vain vous agrandirez les

terres de votre domination : ſi vous n'êtes juſte, & ſi vous ne faites garder la juſtice, votre gloire ſera fauſſe, votre bonheur ſera vain, & le Ciel irrité contre vous, ne laiſſera pas paſſer votre ſceptre à vos enfans. Une race étrangère s'aſſiéra ſur votre trône; & l'on ne rappellera l'hiſtoire de votre règne que pour rappeler le ſouvenir des calamités que l'oubli ou la ſuſpenſion de la juſtice aura déchaînées ſur vos miſérables ſujets. Ouvrez l'hiſtoire, & liſez celle de cet Empire & celle des Peuples anciens : toutes vous prouveront que la pareſſe & le mépris de la juſtice ont plus détrôné de Rois que les armes des ennemis. Aimez donc la juſtice & conſultez-en les Miniſtres. Ecoutez & ſuivez les conſeils déſintéreſſés de vos Magiſtrats. Ils ſont les organes des Loix, les tuteurs de vos Sujets, les amis & les ſoutiens de la puiſſance légitime. Les grands Princes & les bons Rois ont toujours révéré cet auguſte Sénat. Si le François vouloit entreprendre une guerre, c'étoit là que ſon Roi venoit prendre conſeil; la paix s'y décidoit, l'impôt s'y propoſoit, *en attendant l'Aſſemblée générale.* On invitoit ſolemnellement ſes principaux Mem-

bres aux ſouverains comices de la Nation. Là, tandis que le Courtiſan cherchoit à les rendre ſuſpects, tandis que les fauteurs du deſpotiſme déroboient à leurs regards vigilans leurs innovations ténébreuſes, l'incorruptible Sénat plaidoit la cauſe du Peuple, *vouloit* l'égale répartition des ſubſides, & remontroit ſagement au Monarque les abus qui s'étoient gliſſés dans ſon adminiſtration. Oh! que c'étoit à bon droit que le Prince portoit cette révérence aux Miniſtres de la Juſtice! car nul ne montoit à ce haut degré, s'il n'en étoit reconnu très-digne. L'ardente avarice, l'aveugle ambition, & l'ignorance mère de tous les maux, n'approchoient point de ce ſanctuaire. L'or n'en facilitoit point l'accès à la Jeuneſſe. La Jeuneſſe eſt en proie à trop de paſſions pour être ſans préjugés; elle peut aimer la juſtice; mais elle ne ſauroit toujours la diſcerner dans le labyrinthe qui la cache au fond de ſes ſombres profondeurs. Composé de perſonnages graves, intègres & inſtruits, le Sénat de là France étoit ſouvent l'arbitre des Potentats de l'Europe (1). Minerve elle-

(1) Sous Philippe, le Parlement jugea le Roi

même préſidoit à ſes aſſiſes comme au ſein de l'Aréopage ; ſes Miniſtres prononçoient avec l'autorité du Sénat de l'antique Rome, avec la ſévérité des Ephores, avec la ſageſſe de ces vénérables Druides chez qui la fonction de Juge n'étoit qu'un département du Sacerdoce même. O temps, ô mœurs, ô majeſté de Thémis, que vos honneurs ſont déchus ! que vos Prêtres ont dégénéré de leur ancienne ſainteté ! Ils en font eux-mêmes l'humiliant aveu, ils invoquent en gémiſſant une réforme ſalutaire.

Mais c'eſt de votre ſeule main, Sire, que le Sénat attend cet urgent ſecours. Retranchez ces membres énormes qui attirent à eux toute la ſubſtance du corps, & *ces membres arides & impotens* qui le ſurchargent. Obligez la Jeuneſſe à s'inſtruire, l'extrême vieilleſſe à ſe repoſer, & les hommes ſains de corps & d'eſprit à remplir leurs ſermens dans toute leur étendue. Non que vos Tribunaux, Sire, ne ſoient ornés de pluſieurs

---

d'Angleterre ; & ſon Arrêt, exécuté ſur le plus grand vaſſal, conſtata ſes droits ſur tous les autres, (*au moins par le fait.*)

gens de bien ; mais la plus grande partie, il faut l'avouer avec douleur, furmonte depuis long-temps la meilleure, & nous laiffe appréhender les plus grands fléaux. Quelque efprit qu'ait un jeune Sénateur ; quelque connoiffance qu'il ait des Loix, rien ne peut fuppléer en lui la pratique & l'expérience. Autrement il fera femblable au *Médecin* novice qui, dans fes effais, rifque la vie de fes malades. Rois, n'élevez au rang de Juges fuprêmes que vos Jurifconfultes les plus expérimentés, que les Juges des Tribunaux fubalternes, qui fe font fait une haute réputation de prudence & d'humanité. *L'humanité* (1) *eft le fixième fens du Magiftrat.* Revêtez encore de la fouveraine toge ces Avocats éloquens dont le talent courageux aura pris en main la défenfe de la veuve & de l'orphelin, ou plaidé la caufe de la patrie opprimée, & ces publiciftes fublimes, dont les livres jetés dans la Nation comme

---

(1) Ce beau mot de M. Servan fert d'épigraphe à un difcours de M. Bergaffe *fur l'humanité des Juges*, trop peu connu.

un ferment ſalutaire, donnent de l'énergie à la maſſe entière des idées, & préparent en ſilence les plus heureuſes révolutions.

Ayant ainſi peuplé vos palais de Juſtice, d'hommes intégres, éclairés, intrépides, ſans doute vous n'évoquerez point à votre tribunal particulier les cauſes jugées par vos repréſentans; ſans doute vous ne chargerez point des Commiſſaires toujours ſuſpects au peuple, de revoir les jugemens de vos Cours ſouveraines : *ces voies extraordinaires, ſans être injuſtes, laiſſent toujours un ſoupçon d'injuſtice.* Les formes ſont la barrière du deſpotiſme. La Nation tremble toujours quand le Monarque les viole.

Enfin, Sire, vous devez quelquefois vous aſſeoir vous-même ſur votre Tribunal de Juſtice, moins pour prononcer des Arrêts que *pour juger les juſtices.* Le Peuple aime à voir dans des mains différentes le pouvoir d'arrêter des Loix, & celui de les faire executer. Au reſte, vos volontés particulières, pour devenir des Loix, ont toujours beſoin d'être ſanctionnées par la volonté générale de la Nation librement aſſemblée.

Réduifez donc fon Sénat augufte, à fon nombre ancien : fi fes départemens font trop étendus, ils voudront eux mêmes les refferrer & les circonfcrire. Frappez d'interdiction tous les juges ou ineptes, ou intéreffés, ou trop jeunes. Quiconque a eu la foibleffe d'acheter de tels honneurs, s'arroge le droit d'en trafiquer : chaffez de tels *eshontés* de vos Tribunaux. La Juftice doit être une émanation libre & gratuite de la Souveraineté ; c'eft la dette journalière des Rois, c'eft le befoin quotidien de tous les Sujets.

Voyez, Sire, de quels hommes s'entouroient les Juftinien, les Théodofe, les Alexandre Sévère. La prudence & le favoir diftinguoient ces Jurifconfultes profonds, dont les décifions gouvernent encore le monde. Ils doivent être vos modèles. Vous trouverez dans cette ftudieufe Nation des *pepinières* fans nombre. Plufieurs de vos tribunaux font des *Aréopages*. Connoiffez toutes vos richeffes en ce genre, & fachez vous en fervir pour le bonheur de vos Peuples. Ne regardez pas comme trop févère ce Roi qui fit affeoir fur la peau paternelle, le fils épouvanté d'un mauvais Juge. La pitié pour les méchans n'eft qu'une

barbarie envers les bons. N'oubliez pas que la crainte retient les pervers, & que l'efpoir des récompenfes nous excite à pratiquer la vertu. Honorez donc cet état augufte; & vos Magiftrats l'honoreront. Récompenfez la fidélité de vos Confeillers par une confiance fans bornes, & croyez que ceux qui s'expofent à l'exil & au malheur de vous déplaire, ne veulent pas vous tromper. Que votre règne rappelle celui de Trajan; au lieu de fe dire le Maître abfolu de l'Empire, cet Empereur fe croyoit feulement le premier Magiftrat d'un Peuple libre. En armant un Préfet du Prétoire, il lui difoit, *fervez-vous de cette épée, pour moi fi je gouverne bien, contre moi fi je gouverne mal.* Parmi nous, l'autorité du Parlement fera toujours le bienfait d'un Prince vertueux. Que ne devons-nous donc pas efpérer de François fecond & des Guifes qui l'environnent?

I V.

LE CLERGÉ.

IL me reſte à parler des dernières Tribus de l'Etat (dans l'ordre naturel & politique), les premières cependant aux yeux de la foi : je les place après les autres, parce que leur Royaume ne doit pas être de ce monde. Le Souverain Pontife lui-même ne ſe reconnoît-il pas le ſerviteur des ſerviteurs?

Sire, vous êtes le Roi Très-Chrétien ; maintenez donc l'Egliſe dans ſes honneurs véritables. Souvenez-vous que Dieu donne & ôte à ſon gré les Couronnes, qu'il peut ſeul faire d'un Berger un Monarque, & changer la houlette en ſceptre. C'eſt lui qui vous fait régner, c'eſt lui qui incline en votre faveur le cœur de vos Sujets, c'eſt lui qui vous élève

au-dessus d'eux par leurs suffrages réunis. Soyez pieux & protégez le culte de vos pères. Il vous importe de maintenir les dehors augustes de la Religion & l'unité de sa doctrine, qui soutiennent eux-mêmes le Trône de Clovis, de Charlemagne & de Saint-Louis. Vos illustres ancêtres ont été les premiers dépositaires de la foi : vous devez en être le premier défenseur. C'est l'indifférence pour la Religion qui a précipité du Trône tant de Rois, vos voisins & vos alliés! Ils n'avoient pas prévu qu'on ne respecte guère le joug politique, lorsqu'on est parvenu à secouer les chaînes religieuses. Vous aurez donc, Sire, un zèle de prévoyance, & non un esprit de persécution. Laissez la liberté aux consciences; mais ne souffrez pas qu'on attaque publiquement le culte public de vos Etats; vous affermirez votre autorité en affermissant l'autorité de la Religion; mais distinguez bien les intérêts de Dieu, des intérêts de ses Ministres. Défiez-vous de l'esprit d'intrigue, d'avarice & d'hypocrisie qui les fait agir trop souvent. Jugez-les par les fruits, par les actions & non par de vains discours mystiques, dont ils rient entre eux, comme les charlatans de

leurs fables populaires. Ne respectez que ceux qui pratiquent sincèrement la piété, comblez-les d'hommages & de respects, mais rarement d'honneurs & de richesses. Dès-qu'ils abandonnent le ministère des Autels pour celui de l'Etat, ils lui font des plaies incurables (1). Voyez leurs usurpations sur les Princes Germains; voyez autour de l'Hercinie des Moines Souverains, & des Prêtres monter à l'Autel, précédés du glaive. Là, les humbles successeurs des Apôtres marchent orgueilleusement les égaux de César (2).

---

(1) L'Auteur de ce poëme prépare l'Histoire Philosophique *du Ministère politique des Prêtres en France.* — Voyez le chapitre *de l'esprit prêtral* dans les discours de *Hume.*

(2) Le Lecteur ne nous saura peut-être pas mauvais gré de citer ici, ne fût ce que pour le distraire, une tirade de vers, extraite d'une Epître de M. Ber.... *sur l'usage où sont les François de porter l'épée*; Epître qui court la Société, & n'est encore que manuscrite.

. . . .

L'*Eglise*, nous dit-on, douce & modeste, *abhorre*
Et l'homme sanguinaire, & l'homicide acier....
Pourquoi donc ai-je vu le Pontife guerrier

Hélas! qu'eſt devenu le temps où les Paſteurs fervens des Egliſes, humbles & pauvres comme les premiers Diſciples, ſoupiroient après le martyre pour prix de leurs

---

Aux rives du Danube, aux Cités d'Hercinie,
Monter à l'Autel même armé d'un fer impie ?
Des lances, des fuſils entourent *un Paſteur* !
Il bénit avec faſte un Peuple adorateur !
A ſes doigts alongés une améthiſte brille.
Un idolâtre encens *pour lui* fume & pétille !
D'indignes Chevaliers le ſuivent humblement
Portant les longs replis du ſacré vêtement,
Et devant le Prélat un Hérault tient un glaive
Qu'aux yeux d'un Dieu de paix ſans pudeur il élève.
O ſacrilége abus ! ô ſpectacle odieux !
L'humble Piété pleure en détournant les yeux.
Tels au temps de Henri parurent tous ces traîtres,
Ces pieux bataillons de Bonzes & de Prêtres,
Qui, reſſerrant d'un ſabre un froc ſouillé de ſang,
Promenoient dans Paris leur fanatiſme ardent.
Miniſtres des Autels, dépouillez ce coſtume :
Il retrace des Goths la barbare coutume,
Votre Maître l'a dit; ne l'oubliez jamais :
Vous n'êtes, parmi nous, que des Anges de paix.
D'un pouvoir uſurpé quittez enfin la marque,
Le Ciel eſt au Pontife, & la Terre au Monarque.
Et vous, Rois, levez-vous. . . . . . &c.

travaux évangéliques! Leur doctrine étoit pure comme leurs mœurs; ils prêchoient d'exemple, & leur vie entière n'étoit qu'une longue vertu! Comme le sel de la terre s'est affadi! Comme le corps de l'Eglise est devenu débile & hideux! Sa dépravation change tous ses alimens en poisons; elle n'a plus ni santé ni vigueur, & sa vieillesse semble toucher à la caducité la plus décrépite.

Tu te nommes Pasteur, toi, qui ne prends aucun soin du troupeau qu'on t'a confié; toi, qui le livres à d'ignorans mercenaires; toi, qui n'apparois dans tes bergeries que pour les appauvrir, que pour les dévorer! Toi...., Pasteur! tu n'es qu'un loup ravisseur. Connois-tu les désordres qu'entraîne l'oubli que tu affectes de l'esprit de ta profession? Tes mœurs toutes séculières, toutes profanes, te confondent avec les plus mondains. Ta molle oisiveté, tes voluptés secrètes, ton ignorance profonde, tes discours où l'incrédulité se mêle à l'hypocrisie, scandalisent jusqu'aux impies. Tais-toi; ne parle pas, n'écris pas, sur-tout: le style affecté de tes instructions *périodiques* me fait autant de pitié que ta personne me cause d'horreur. Jadis, les bons Prélats, les

vrais Paſteurs réſidoient au milieu de leurs ouailles; ils les connoiſſoient toutes, ils les menoient eux-mêmes aux pâturages; c'eſt-à-dire, ils n'abandonnoient jamais leur Egliſe. Ils montoient ſouvent en chaire pour leur rompre le pain de la parole céleſte; ils étoient vêtus modeſtement; la ſoie & l'or n'éclatoient point ſur leurs habits. Leurs maiſons n'étoient pas le rendez-vous des oiſifs d'une ville & des femmes les plus mondaines. Ils venoient rarement dans la Capitale, & rarement à la Cour des Rois. Ils n'avoient pas ces brillans équipages, ces eſclaves bigarrés de couleurs ſerviles, ces chiens, ces chevaux qui les annoncent avec tant de fracas & d'indécence. Leur table eſt aujourd'hui ſervie avec plus de délicateſſe que celle des Publicains & des Satrapes de Perſe. Après leur repas, une muſique efféminée charme leurs lourdes oreilles, amollit leur cœur & les diſpoſe, ſur l'édredon de la volupté, au ſommeil léger des Sybarites & des Laïs aſiatiques. Ils ont plus de revenus qu'il n'en faudroit pour doter cent familles, & ils viennent ſans pudeur, *au mépris des loix de l'Egliſe*, mendier de nouveaux bénéfices chez les aveugles diſtributeurs des

graces. On leur accordoit jadis la dîme des fruits de la terre, lorſque la ſeule charité des Fidèles pourvoyoit à leur ſubſiſtance; & aujourd'hui qu'ils poſsèdent les bois avec leurs habitans, les hameaux avec leurs campagnes, les prés avec leurs troupeaux, ils oſent encore percevoir ces dîmes primitives, & en ſont retomber la charge la plus peſante ſur les vénérables Curés qui portent le poids du jour & de la chaleur. Sire, les Curés ſont les premiers Eccléſiaſtiques de votre Royaume; ils ſont les plus utiles, les plus eſtimés & les moins récompenſés. La plupart, dans les Provinces reculées de la Capitale, n'ont pas de quoi ſoutenir leur miſérable exiſtence, eux qui doivent être en état de ſecourir tant de malheureux. Otez, ôtez aux Chanoines oiſifs une partie de leur *ſuperflu*, pour accorder le *néceſſaire* aux Recteurs des ames. Soutenez un Ordre qui eſt un des plus grands bienfaits de notre ſainte Religion. « Dans les villes, ce ſont eux ſeuls qui ont le droit d'émouvoir les entrailles du riche, & d'*avoir un zèle au-deſſus de ces timides bienſéances qui glacent la ſenſibilité;* dans les campagnes, où ils ſont ſi opprimés par cette perverſion

de l'ordre & de la juſtice que je déplore dans ce diſcours, ſouvent ils acquittent ſeuls la dette ſacrée *dont tous les biens de l'Egliſe ſont grévés envers l'Etat & envers les pauvres ; ils ſont les amis de tous les malheureux & les Docteurs des ſimples* ». Et les premiers Paſteurs ſont preſque tous livrés à la molleſſe & à l'inſenſibilité. Ils vivent comme s'ils devoient mourir tout entiers ; ils meurent, croyant s'abſoudre d'une vie d'opprobre, par quelques pratiques ſuperſtitieuſes. De faſtueux mauſolées, où le marbre & l'airain rougiſſent des menſonges dont un bas flatteur les ſurcharge, tranſmettent à la poſtérité leurs noms mépriſables ; peut-être même un impudent Orateur viendra mentir à l'Egliſe aſſemblée (& à ſon propre cœur), & donner pour le modèle des bons Paſteurs celui qui fut la honte & le ſcandale de l'Epiſcopat : tel héros, tel panégyriſte. Mais l'indignation violente que m'inſpirent tant d'abus, me tranſporte peut-être hors de moi-même & de mon ſujet ; j'y rentre en conſeillant au Prince qui voudra régner heureuſement, *de lier ces quatre Etats*, comme l'Auteur de la Nature en a lié les quatre élémens. Le Prince doit être la providence ſenſible

ſible de ſes Peuples, le principe de l'harmonie ſociale, & comme l'eſprit qui fait penſer & mouvoir ce vaſte corps politique. Il doit être le protecteur de nos propriétés & l'auteur de notre liberté, s'il veut long-temps conſerver ſes droits. Il ſe ſouviendra que la tyrannie ſe détruit toujours par elle-même; que tous les *Souverains deſpotes* ne travaillent qu'à leur ruine; qu'il faut qu'ils deviennent enfin auſſi mépriſables qu'ils étoient odieux; qu'alors le Peuple oſe ſonger aux moyens de ſortir de l'oppreſſion, & qu'il en ſort triomphant. Sire, vous n'avez beſoin, pour bien gouverner, que de raſſembler toutes les lumières éparſes *dans vos Provinces :* livrez-vous à la ſenſibilité de votre ame, ſi paſſionnée pour notre bonheur. Que les aſſemblées de votre Peuple reſſemblent à ce champ de Mars dont *Charlemagne* étoit l'âme.... Et vous, François, que le bien public, que la concorde vous animent; ne vous aſſemblez pas pour oppoſer des intérêts particuliers à des intérêts particuliers. Souvenez-vous du règne de notre *Roi Jean :* ſous ce Prince foible, qui ne ſavoit ni ſe paſſer des Etats, ni en tirer aucun avantage, tout dégénéroit en factions; & l'auto-

rité, en butte à tous les partis, s'affoibliſſoit *en les voyant cependant s'attaquer & ſe détruire les uns les autres.*

Enfin, que vous dirai-je, Sire? .... aimez les Sciences & les Arts : c'eſt par-là qu'un Roi tire ſon Peuple de la barbarie, & qu'il le fait triompher de l'oubli. C'eſt par-là qu'il le rend digne de ſervir de modèle aux ſiècles futurs, & *digne d'être étudié* (1) par les Sages & par les Artiſtes de tous les temps. *C'eſt Charles, c'eſt François* qui ont poli la rudeſſe de nos aïeux. Emules d'Auguſte & de Péri-

(1) » La Nation la plus digne d'être étudiée, ce n'eſt pas celle qui fourniroit le plus de gens d'eſprit, de Décorateurs, de Danſeurs, de Cuiſiniers parfaits : l'œil de la raiſon s'attacheroit à celle qui ſeroit gouvernée le plus ſagement, dont les Citoyens, ſans être affligés ni de l'eſprit de ſervitude, ni du fanatiſme des nouveautés, trouveroient dans un travail libre, une propriété certaine & une aiſance que n'altéreroient jamais les beſoins du Gouvernement, que ne tourmentent ni les impôts, ni la guerre, ni le luxe des Riches, ni les innovations ſyſtématiques, & qui, bien vêtus, bien logés, bien nourris, eux & leurs familles, ne ſeroient jamais troublés dans la jouiſſance du premier bien de l'homme ſocial, la ſécurité. *M. Mallet du Pan.*

clès, ces grands Rois ont rendu Paris la rivale de Rome & d'Athènes. Les Princes Lorrains ont été nos Mécènes auprès de vous. Votre auguste Epouse a recueilli Minerve que l'ignorance alloit chasser du monde ; les Lettres sont ressorties du cercueil où elles avoient été ensevelies pendant tant de siècles ; & nous avons appris, en nous éclairant, vous, Sire, à régner avec sécurité, & nous, à aimer des loix dont vous faites gloire de n'être que le premier Sujet.

PRIERE AU ROI(1).

» DEUX bons Génies veillent sur votre Trône : le Génie de la Nation, & celui de M. Necker. Sire, ils sont faits pour votre vertu ; qu'Elle s'y confie ».

---

(1) *Ces prières, tirées de la brillante brochure de M. Cer...., intitulée :* Mémoire pour le Peuple François, *m'ont paru terminer si heureusement le Poëme imité du latin de l'Hôpital, que j'ai cru devoir en couronner cet Ouvrage.*

Prière au Tiers-État.

» La Philoſophie a travaillé pour vous : ne la faites pas repentir. Gardez-vous de ſubvertir l'ordre ancien, ou d'intervertir l'ordre moderne. Ne troublez pas une révolution qui ſe fait d'elle-même, en la prématurant. L'épée & la violence ont forgé plus de fers qu'elles n'en ont briſé. Attendez tout de deux forces également victorieuſes & pacifiques : la force des choſes, & celle des lumieres. Enfin les fondemens de la Monarchie ſont à découvert : il ne s'agit pas de nous enſevelir ſous ſes ruines, mais de la relever «.

Prière à la Nobleſſe.

» Le temps vous a donné la premiere place dans l'opinion publique, *& la force*, le premier rang dans la propriété. Renouvellez tous vos droits en les épurant : inféodez vos titres à la Chambre Nationale, & ſéparez enfin les fruits du deſpotiſme, de ceux de la liberté «.

Prière aux Magiſtrats.

» La balance n'eſt pas le ſceptre, mais elle ſert à l'affermir. Les corps phyſiques ont du poids en raiſon de la maſſe & de la vélocité ; les corps judiciaires, en raiſon de la maſſe & de la lenteur ou de la modération. Vous arrêtez la nouveauté qui creuſe des abîmes : craignez la précipitation qui s'y jette ; ne rendez pas une renommée antique, ſuſpecte ; ni un zele libérateur, dangereux «.

Prière au Clergé.

» La Religion vous donne les richeſſes que lui a prêtées la Patrie : reſtituez à la Patrie ce qui eſt de trop à la Religion. Les Paſteurs des hameaux ont tout le travail apoſtolique : les Paſteurs des Diocèſes ont toute l'opulence mondaine ; faites, non pas un échange, mais un partage «.

DISCOURS

D'UN PLÉBÉIEN DAUPHINOIS

AUX LABOUREURS ASSEMBLÉS;

(*Servant de complément à la quatrième Partie du Poëme de l'Hôpital*).

Je vous avoue, Messieurs, que quand je compare le Clergé de nos jours avec le Clergé de l'Eglise naissante, mon imagination se révolte.

Vous le savez, Messieurs, & l'Evangile vous l'apprend, notre divin Législateur est né dans une étable. Pendant qu'il resta sur la terre, il donna l'exemple de l'humilité : son Royaume, suivant lui, n'étoit point de ce monde; il enseignoit & pratiquoit la communauté des biens : ses Disciples se

firent long-temps un devoir de l'imiter. Tous les Fidèles ne formoient qu'une famille ; ils étoient alors frères. Que les temps ſont changés ! Si Jeſus-Chriſt apparoiſſoit maintenant dans nos Temples, qu'il arrivât au moment où nos Pontifes, aſſis, comme des idôles, dans un fauteuil poſé ſur une eſtrade ſurmontée d'un dais, ſe laiſſent déshabiller & revêtir, comme une poupée, des habits pontificaux ; qu'il entendît cette muſique bruyante, & qu'il vît ce cortége pompeux qui reſſemble plutôt à un opéra qu'à la célébration de nos ſaints myſtères : n'en doutez point, Meſſieurs, prenant un fouet à la main, il tomberoit ſur eux à grands coups, & les chaſſeroit, comme il chaſſa autrefois les Juifs qui étaloient leur marchandiſe dans la maiſon du Seigneur. « Profanes, leur diroit-il, » je n'avois pas de quoi appuyer ma tête ; » & vous, vous n'êtes qu'embarraſſés de » choiſir ſur quoi vous repoſerez la vôtre : » je n'avois qu'une couronne d'épines ; & » vous, vous avez emprunté des Phrygiens, » peuples voluptueux & idolâtres, l'ornement » de la mitre d'or : je n'avois qu'une robe » de laine ; & vous, vous êtes couverts de

» draperies, de ſoies, de broderies & de
» dentelles; vos doigts ſont chargés de dia-
» mans : je n'avois qu'un roſeau; & vous,
» vous avez un bâton précieux, que vous
» appellez croſſe : je marchois nud-pieds;
» & vous, vos pieds ne peuvent pas vous
» porter; vous vous faiter traîner dans des
» chars brillans : je n'avois pour monture
» qu'un âne; & vous, vous avez dans vos
» écuries & dans vos haras de ſuperbes cour-
» ſiers & des étalons : je vivois frugalement
» avec ceux qui ſuivoient ma doctrine; &
» vous, vous vivez avec ſenſualité, avec
» délicateſſe, & n'admettez à vos repas,
» qui ſont des feſtins, que ceux dont la pré-
» ſence peut flatter votre amour-propre : je
» n'avois qu'une chaumière; & vous, vous
» avez des palais, des châteaux, des jardins,
» des parcs; par votre oſtentation vous écrâ-
» ſez la ſurface & étouffez la fécondité de
» la terre : j'étois le père des pauvres, & je
» me faiſois honneur d'être le premier pauvre;
» & vous, qui poſſédez toutes les richeſſes,
» vous mépriſez les pauvres, vous ſeriez fâ-
» chés de retrancher de votre ſuperflu, pour
» ſoulager leur misère; peut-être même gar-

» dez-vous une portion des aumônes qu'on
» vous confie pour eux : j'étois le serviteur
» des serviteurs ; & vous, vous êtes des
» Monseigneurs, des Eminences, des Gran-
» deurs, des Révérendissimes & Excellen-
» tissimes : j'avois le sang en horreur ; &
» vous, vous êtes hauts, moyens & bas ju-
» sticiers, vous avez des piloris, des four-
» ches patibulaires, vous chassez & tuez la
» bête fauve : je voulois qu'on rendît à César
» ce qui appartient à César ; & vous, vous
» refusez de venir au secours de César, qui
» vous a comblés de bienfaits : je ne m'oc-
» cupois que de la conduite des âmes ; &
» vous, vous abandonnez cette conduite à
» des mercenaires ; vous ne songez qu'à in-
» triguer & a faire des cabales ; le temporel
» absorbe toutes vos facultés : je nourrissois
» du pain de la parole ; & vous, vous en-
» tretenez des courtisannes, & vous faites
» remplacer par des prédicateurs. Perfides,
» ma morale n'est pas reconnoissable : vous
» vous intitulez Evêques par la grâce de mon
» Père ; & chacune de vos actions est un
» blasphême contre son nom. Insensé ! tu
» exhortes à la patience, quand tu ne veux

» pas souffrir, quand tu as toutes tes com-
» modités ? Tu déclames contre le luxe,
» quand tu affiches un luxe insultant; tu
» recommandes la charité, quand tu es
» inexorable, & que ton cœur est de marbre.
» Vois, vois les maux que tes dérèglemens
» causent, les sectes qui déchirent mon sein;
» les progrès de l'irreligion; la vertu bannie
» ou persécutée.... Va, le jour de ma ven-
» geance est arrivé; la voix du Peuple est
» ma voix ».

C'est ainsi, Messieurs, que s'exprimeroit le Fils de l'Eternel, mort pour nous sur la croix; & s'il est vrai, comme vous ne pouvez en douter, que les Ministres des Autels soient tels que je viens de les représenter, est-ce renverser le Corps du Clergé que de le ramener à son origine ? A quoi sert cette multitude d'Evêques qui ne résident pas, & qui n'exercent aucune fonction, cette multitude de Chapitres, de Collégiales, de Prieurés, d'Abbayes, de Couvens, qui ne sont que des retraites pour l'oisiveté, & qui nuisent à la propagation ? Des Pasteurs, des Pasteurs, voilà tout ce qu'il nous faut.

Vous vous le rapellez peut-être, Messieurs;

ce ſont des Paſteurs qui ont converti nos ancêtres. Hélas ! en embraſſant le chriſtianiſme, nos ancêtres étoient loin de penſer que du nombre des ces Paſteurs bienfaiſans & charitables ſortiroient des loups dévorans. Il eſt temps de mettre un terme à leur avidité inſatiable, de les ramener à leur premier état.

Mais, dira t-on, pour les ramener à l'état de Paſteurs, il faudra prendre leurs biens : c'eſt toucher aux propriétes ; ils ont la poſſeſſion.

Meſſieurs, ne vous y trompez pas : le Clergé n'a rien ; les biens dont il jouit ont été donnés à l'Egliſe ; ce ſont les Fidèles qui conſtituent l'Egliſe ; ce ſont donc les Fidèles qui ſont propriétaires ; les Fidèles forment le Corps de la Nation. Donc les biens de l'Egliſe appartiennent à l'Etat. Peut-on, Meſſieurs, en faire un meilleur uſage que de les appliquer à ſes beſoins ? .... Pourquoi les biens ont-ils été donnés à l'Egliſe ? C'eſt parce que l'Egliſe déſignoit tous les Fidèles & que tous les Fidèles étoient entre-eux en communauté de biens ; c'étoient les Clercs

qui les adminiſtroient ; les Paſteurs ſe ſeroient fait ſcrupule d'y mettre la main.

Tant que cette communauté à duré, il étoit tout naturel que les biens reſtaſſent à l'Egliſe, puiſque tous les Fidèles en profitoient; mais inſenſiblement cette communauté a été reſtreinte, ſupprimée ; les Fidèles en ont été exclus ; Clergé s'eſt emparé de tout, ſans en donner aucun partage.

Bien plus, chaque Paſteur, qui a pris depuis le titre d'Evêque, avoit avec lui un nombre d'Eccléſiaſtiques pour l'aider à ſoutenir le poids du miniſtère ; ce ſont ces Eccléſiaſtiques qui ſont devenus Chanoines. Ils exerçoient, dans l'étendue du Diocèſe, les fonctions curiales, & vivoient fraternellement avec l'Evêque ou Paſteur, du produit de la menſe du Diocèſe. On ne payoit pas, dans ce temps-là, les Sacremens.

L'entretien de ces Eccléſiaſtiques étoit déjà une charge incommode ; leur nombre cependant étoit inſuffiſant à la ferveur des Chrétiens. De-là l'établiſſement des Curés, qui devinrent une nouvelle charge.

Telle eſt la naiſſance du ſecond Ordre du

Clergé : alors les Ecclésiastiques qui accompagnoient l'Evêque se tinrent auprès de lui, & s'érigèrent en Chapitre; la communauté régnoit encore entre le Chapitre & l'Evêque; l'Evêque n'étoit que le premier de ses égaux; mais déjà l'Evêque avoit attribué à lui & à son Chapitre, tous les biens donnés à l'Eglise de son Diocèse, qui appartenoient à tous les Fidèles qui en dépendoient, & qui devoient être employés à soutenir tous les Ecclésiastiques nécessaires pour l'exercice de la Religion dans toute son étendue.

Pendant quelques siècles l'union & la concorde se maintinrent entre l'Evêque & le Chapitre; mais l'amour des richesses corrompt tout : on imagina la division des menses; la mense Episcopale, la mense Chapitrale. C'est le dernier état des choses.

Cette division de mense est bien, Messieurs, le comble de l'injustice. Concevez-vous que l'Evêque à lui seul ait pris les deux tiers, & que le Chapitre, composé de vingt Ecclésiastiques ou Chanoines, plus ou moins, se soit contenté d'un tiers? C'est cependant ce qui est arrivé.

Il en eſt de même dans les Abbayes.

Et l'on balanceroit un inſtant à faire rentrer tous ces biens, ou une bonne partie, dans la ſociété d'où ils ſont ſortis, & à laquelle ils appartiennent inconteſtablement?

Non, Meſſieurs, ce n'eſt point attaquer les propriétés, que de toucher aux biens de l'Egliſe. Le Clergé n'a point de propriétés; il eſt incapable de poſſéder : il n'eſt qu'adminiſtrateur; lui-même ne ſe regarde que comme uſufruitier. Il ne peut invoquer ſa poſſeſſion; c'eſt pour vous qu'il a poſſédé : il ne peut oppoſer la preſcription; vos droits ſont impreſcriptibles : on ne preſcrit point contre le Peuple. Dites-moi, Meſſieurs, qu'eſt-il beſoin qu'un Evêque, ou autre Bénéficier, jouiſſent de cent mille écus de revenus, ou, ſi vous voulez, de 50 mille livres? Qu'eſt-il beſoin qu'ils étalent le faſte & l'opulence, lorſque le pauvre Cultivateur eſt dans la miſère? Qu'eſt-il beſoin que leurs tables ſoient couvertes de mets exquis, que les vins les plus recherchés y coulent avec profuſion, quand des pères-de-famille ont à peine du pain & de l'eau? Qu'eſt-il beſoin d'accumuler plu-

ſieurs Bénéfices ſur une même tête ? cela n'eſt-il pas contraire aux Canons ? Qu'eſt-il beſoin de leur laiſſer des immunités & des franchiſes, lorſqu'ils en font un ſi étrange abus ? Toutes immunités & franchiſes ne bleſſent-elles pas l'égalité qui doit régner entre tous les membres d'une même famille ? Un père doit-il avoir de la prédilection pour quelques enfans, au préjudice des autres ? & à quel titre le Clergé viendroit-il revendiquer des franchiſes & immunités ? Quels ſervices a-t-il rendus ? quels ſacrifices a-t il faits ? à quels périls s'eſt-il expoſé ? Si j'ouvre ſes Annales, je ne vois que des horreurs. Il a perſécuté nos Rois ; il en a fait deſcendre du Trône ; ſa cupidité a fait couler des ruiſſeaux de ſang : c'eſt malgré lui que le grand Henri eſt parvenu à la Couronne. Henri ! Je me tais ; je craindrois d'en trop dire. Qu'eſt-il beſoin d'affranchir le Clergé des charges publiques, quand il tient toutes les richeſſes dans ſes mains ? Pourquoi ne contribueroit-il pas comme tous les autres Sujets ? n'eſt-il pas Sujet lui-même ? La protection du Roi, ſes ſoins paternels, ne s'étendent-ils pas ſur lui comme ſur vous,

Meſſieurs ? Elevez-vous avec force contre tous les abus que je viens de vous indiquer. Ce n'eſt point, je le répète, vouloir détruire ni renverſer le Clergé, c'eſt déraciner ſes vices, c'eſt le rendre ce qu'il étoit, ce qu'il doit être.

AVIS

A MONSIEUR NECKER.

Ce nom dit plus que beaucoup d'éloges. Il lie mon Ouvrage à d'importans ſouvenirs de la Poſtérité ; à celui d'un homme que la retraite a encore agrandi ; à celui d'un Miniſtre qui força le reſpect de l'Europe, & qui, après avoir déployé, pendant une trop courte Adminiſtration, tous les forces du génie, & montré toute la puiſſance de la vertu, eſt encore, par les lumières qu'il répand, le bienfaiteur du Peuple qu'il a voulu rendre heureux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Evêques, des Curés & des Collégiales.

Tout Reſſort en Adminiſtration, eſt néceſſairement bon ou nuiſible. Bon, on ne doit pas ſouffrir qu'il ſe relâche; nuiſible, on ne doit pas héſiter à le détruire. L'expérience de tous les ſiècles, l'hiſtoire de tous les Peuples, nous apprennent que le reſſort de la Religion a toujours eu la plus grande puiſſance; mais cette puiſſance a-t-elle agi pour établir & maintenir l'ordre dans les ſociétés, ou pour y obſcurcir les lumières de la ſaine raiſon, & y répandre, à la faveur des ténèbres, le trouble & la confuſion? Je n'eſſaierai pas de réſoudre cette importante queſtion, que le ſimple bon-ſens peut cependant décider, quoique chez toutes les Nations dégénérées, on ait entaſſé les ſophiſmes les plus propres à l'environner de nuages. Portons-la, non au Tribunal d'un Théolo-

gien intéressé ou fanatique, mais à celui d'un Philosophe véritable. Ecoutons Montesquieu: *Je crois*, dit-il, *que la secte d'Epicure, qui s'introduisit à Rome sur la fin de la République, contribua beaucoup à gâter l'esprit & le cœur des Romains. Les Grecs avoient été infatués avant eux : aussi avoient-ils été plus tôt corrompus. Outre que la Religion est le meilleur garant qu'on puisse avoir des mœurs des hommes ; il y avoit cela de particulier chez les Romains, qu'ils mêloient quelque sentiment religieux à l'amour de la Patrie.* (Causes de la grandeur & de la décadence des Romains).

Montesquieu ne se contente pas d'établir, d'une manière aussi positive, son sentiment sur la nécessité d'une Religion ; il l'appuie par les autorités les plus respectables & les plus fortes.

Cynéas en ayant discouru (de la secte d'Epicure), *à la table de Pyrrhus, Fabricius souhaite que les ennemis de Rome pussent tous prendre les principes d'une pareille secte.* (Plutarque, vie de Pyrrhus, note de Montesquieu).

Si vous prêtez aux Grecs un talent, avec

dix promeſſes, dix cautions, autant de témoins, il eſt impoſſible qu'ils gardent leur foi; mais parmi les Romains, ſoit qu'on rende compte des deniers publics, ou de ceux des particuliers, on eſt fidèle, à cauſe du ſerment qu'on a fait : on a donc ſagement établi la peine des enfers; & c'eſt ſans raiſon qu'on la combat aujourd'hui. (Polyb. liv. 4, autre note de Monteſquieu).

Si les plus ſages d'entre les Romains, au milieu de leurs Divinités ſans nombre & contradictoires, ont ſenti que leur Religion, ſans doute émanée de cette loi primitive que Dieu même donna aux premiers hommes, mais qui ſe défigura quand la Tradition ſe perdit, & qui devint abſurde quand toutes les ſuperſtitions des imaginations égarées ou foibles la dénaturèrent; ſi, dis-je, les plus ſenſés des Romains & des Grecs ſentirent que les grandes aſſociations ne pouvoient ſe maintenir ſans le ſecours de ces Religions défectueuſes, comment les Gouvernemens modernes ne comprendroient-ils pas qu'ils peuvent tirer leur principale force d'une Loi qui n'a beſoin que de ſa morale ſimple & ſu-

blime, pour démontrer qu'elle eſt la Loi d'un Dieu ?

Le ſtoïciſme ſuffit autrefois pour faire de bons Empereurs. Le chriſtianiſme ſeul peut détruire les vices d'une Nation entière, lui donner des vertus ; & pour rendre heureux un Empire, il ne faut que le faire régner, avec ſa pureté originaire, dans tous les Ordres de l'Etat.

De ce principe, trop certain pour que je m'arrête à le prouver, dérive une conſéquence également certaine, qui eſt que le chriſtianiſme faiſant néceſſairement la ſûreté & le bonheur d'une Nation, ne fût ce que par des motifs purement humains, ceux qui la gouvernent, doivent le maintenir dans toute ſon intégrité : mais ſeulement dans ſon intégrité. Le moyen le plus ſûr qu'ils ayent pour y parvenir, eſt de ne confier le miniſtère apoſtolique qu'à des hommes qui, par leur ſageſſe, leurs mœurs, leurs vertus, le faſſent reſpecter (1).

(1) La raiſon, avec moins de force, à la vérité, qui doit déterminer le Souverain à ne choiſir pour Evêques que les hommes les plus vertueux, doit

Si le crédit, la protection, l'intrigue font les Evêques; des Pasteurs sans sollicitude verront bientôt se dissiper leur troupeau, & le troupeau sans gardien ne tardera pas à languir. Cependant le Peuple a le droit d'at-

aussi l'engager à n'accorder les Abbayes qu'au mérite, & lui faire souhaiter que les Abbés y résident. Je le répète : pour son propre intérêt, il ne peut trop multiplier les protecteurs des habitans de la campagne. Un moyen sûr de leur en donner, est de faire vivre parmi eux les riches Bénéficiers. Eloignés du faste des Villes, ils seroient forcés de céder à la sensibilité, & de s'abandonner au desir d'écarter la misère de leur séjour. Alors cesseroient ces plaintes trop amères contre les richesses du Clergé; mais peut-être bien fondées, si ces richesses sont détournées de leur destination véritable.

J'avoue qu'il me paroît difficile de ne pas pardonner un peu d'humeur à l'honnnête homme forcé de parcourir les rues de Paris à pied, quand il se sent éclaboussé, ou qu'il court le risque d'être écrasé par la voiture rapide d'un bénéficier qui vient de dîner chez une jolie dame, ou qui va souper chez une autre. Ne lui seroit-il pas permis de souhaiter que le carrosse qui le couvre de boue, ou le fait craindre pour sa vie, fût converti en argent pour les pauvres du Canton qui a fourni de quoi le payer?

tendre des ſoins de ſes Pontifes : quand ils ne les lui donnent pas, ils le privent de ſa propriété la plus ſacrée ; ils lui doivent, dans tous les temps, leur préſence, & par eux-mêmes & par leur Clergé, l'inſtruction ; ils lui doivent une ſurveillance continuelle, qui préſerve ſes mœurs, qui prévienne les maux, autant qu'il eſt poſſible, & les répare quand il n'y a pas eu moyen de les empêcher ; ils lui doivent des ſoulagemens efficaces dans ſes beſoins, des conſolations puiſſantes dans ſes peines, des ſecours abondans, & des ſacrifices entiers dans ſes calamités ; ils lui doivent, ſur-tout, une conſcience qui ne trompe pas les Pontifes eux-mêmes ſur l'immenſe étendue de leurs obligations ; cette conſcience qui guida toujours le reſpectable Belzunce, & en fit l'Ange des conſolations, au milieu des terribles ravages de la peſte de Marſeille ; cette conſcience qui rendit Fénélon le meilleur, le plus tendre des pères, pour tous les habitans du diocèſe de Cambrai ; qui conduiſit ſi ſouvent dans les cabanes, l'un des plus beaux génies de la Cour de Louis XIV, pour n'y parler que le ſimple langage des hameaux ; cette conſcience, enfin, qui inſpiroit toutes

les actions d'un Prélat que Dijon regrettera sans cesse, & qu'Auch bénira toujours.

L'esprit du christianisme est une charité vive, agissante & tendre. Ils veut que les hommes soient les uns pour les autres des frères, & que les Pontifes ayent non seulement le zèle apostolique; mais il veut encore plus, qu'ils ayent la sensibilité paternelle. Cet esprit, le plus parfait de tous, puisqu'il tend à l'union & au bonheur général, est sur tout favorable au Peuple, à qui il assure de la protection; & aux Gouvernemens, à qui il donne la certitude que le Peuple, jamais abandonné, ne tombera jamais dans l'excès de sa misère, & que par conséquent ils peuvent, sans crainte de l'accabler, exiger les secours nécessaires.

En administration, le bien qu'on fait est promptement récompensé par le bien qu'il produit. Il est aisé d'imaginer les avantages qui résulteroient du bon choix de deux cens hommes dispérses dans toutes les parties du Royaume, qui doivent être les organes de la Divinité par leur caractère, & ses images par leurs bienfaits. Dans des diocèses moins vastes que ceux qui sont trop étendus, & moins

bornés que ceux qui ne sont composés que de quelques paroisses, ils seroient des guides sûrs, des anges pacificateurs, les ministres de la charité. A portée de tout voir, de tout connoître, de tout éclairer, ils deviendroient les confidens de toutes les peines, les amis de tous les âges, la ressource de tous les malheureux, les protecteurs du travail, de l'industrie & des mœurs. Les yeux toujours ouverts sur leur clergé, ils en dirigeroient l'esprit; ils l'animeroient, non pas de ce zèle amer & ardent qui dévore & tourmente ceux qu'il enflamme, tandis qu'il trouble, & souvent révolte ceux qui en sont l'objet; mais de ce zèle doux & tendre, dont le langage est touchant, dont les soins renaissent, dont les succès sont sûrs, parce qu'il compatit toujours aux foiblesses, parce qu'il est toujous prêt à plaindre, à soulager les maux, parce qu'il ne s'enveloppe point des livrées d'une inutile & sombre austérité, parce qu'enfin jamais l'humanité ne l'abandonne.

Dans un diocèse dont l'Evêque pourroit apprécier tous les prêtres, il trouveroit bientôt de sages coopérateurs des ses travaux, & des

miniſtres de ſa bienfaiſance. Faire le bien, ce n'eſt que céder à l'inſpiration de la Nature. Preſque tous les hommes ſont portés à la ſuivre ; mais ils ont preſque tous beſoin d'être entraînés par la force de l'exemple. Comme les troupeaux, il faut que le bélier ſoit à leur tête pour les guider. L'exemple peut tout. Un Evêque enflammé de l'amour du bien, ne tardera pas à en faire naître l'émulation dans ſon clergé ; il le fera concourir à ſes projets utiles, parce qu'il l'aura pénétré de ſes ſentimens.

L'Evêque, ſuivi de prêtres humains comme lui, portera dans ſes viſites, avec l'inſtruction religieuſe, l'eſprit d'examen & d'obſervation ; il ſaura dans chaque village quels ſont les moyens de ſubſiſtance, quels encouragemens on peut lui donner, quels établiſſemens on peut y faire ; il en connoîtra les mœurs. S'il y règne des vices particuliers, il en découvrira les cauſes ; il verra quels ſont le mérite & la capacité de ceux qui tiennent les écoles ; il jugera du zèle & des vertus des curés. Inſtruit de la ſituation de chaque paroiſſe, il parviendra bientôt à réprimer partout les abus, à ménager des ſecours pour

le preſſans beſoins, à procurer de l'occupation & un ſalaire aux pauvres de tous les âges & de tous les ſexes ; & conjointement avec les ſeigneurs, les curés & le gouvernement même, il combinera les vues les plus propres à faire proſpérer les campagnes.

Mais c'eſt ſur-tout en préparant de bons Paſteurs, qu'il deviendra leur bienfaiteur véritable. Son Séminaire, confié à des directeurs éclairés & prudens, ſera l'école de l'humanité. Sans doute la Théologie y ſera enſeignée dans toute ſa profondeur & dans toute ſa pureté ; mais on s'y attachera plus encore à inſpirer cette charité tendre & vive que la religion demande, & qui devient elle-même ſa récompenſe. Les jeunes Eccléſiaſtiques deſtinés à conduire des paroiſſes de campagne, ſeront formés pour les diriger avec ſageſſe, pour en mériter la confiance & pour en obtenir l'amour. On leur donnera les connoiſſances néceſſaires pour charmer la ſolitude, & celles qui pourront contribuer à les rendre continuellement utiles à leurs paroiſſiens. Sous les yeux d'un Evêque vertueux, ils ſe préparera, pour chaque village, un guide, un ami, un père ; & quand la

mort viendra ravir à ſon troupeau ce pontiſe vénérable & chéri, ſes bienfaits ne mourront pas avec lui. Son génie planera ſur ſon diocèſe; & l'eſprit qu'il aura répandu, ſubſiſtera long-temps encore après qu'il ne ſera plus (1).

---

(1) Le Diocèſe de Milan eſt encore l'un des mieux gouvernés; parce que les bons établiſſemens qu'y a faits S. Charles Borromée ſubſiſtent, & que tout s'y conduit toujours par ſon eſprit.

CHAPITRE II.

Des Curés.

QUEL doux tableau ſe préſente à mes yeux? Je crois voir ces jours des premiers âges où les hommes aſſemblés en nombreuſes familles, vivoient, ſous l'autorité des patriarches, dans l'innocence, la paix & le bonheur. Je crois voir la poſſibilité de les faire renaître, ces jours tranquilles, purs & heureux.

Parmi les moyens de rendre meilleure la condition des cultivateurs, l'un des plus efficaces, eſt de placer au milieu d'eux des Prêtres ſages, éclairés & humains. Il faut à l'enfance des guides doux & ſenſibles; & la vie des hameaux n'eſt preſque qu'une enfance prolongée : elle ſera innocente & heureuſe quand elle ſera bien dirigée.

Tranſportez - vous dans les villages de la Suiſſe, & ſur - tout dans ceux du Valais; vous y verrez des hommes actifs ſe livrer

avec intelligence au travail, des femmes modeſtes & laborieuſes, des vieillards reſpectés & contens, des ménages tranquilles & unis, la paix régner toujours, & des fêtes animées, ſans déſordre, par une joie franche & vive; mais vous y verrez auſſi des Paſteurs très-inſtruits qui ſurveillent ſans ceſſe leur troupeaux, & qui joignent à la profonde connoiſſance de la doctrine qu'ils enſeignent, cet eſprit de charité que la religion demande, & qui rend ſes Miniſtres des guides sûrs, & de tendres conſolateurs pour les autres hommes. Il leur eſt ordinaire de réunir aux lumières & aux vertus de leur état, le goût des ſciences qui peuvent enrichir les campagnes, & procurer à leurs habitans de nouvelles jouiſſances.

Il eſt poſſible de donner à nos villages de ſemblables Curés. Il ne faut que former & faire adopter, dans tous les Séminaires, un plan d'éducation qui prépare les jeunes Eccléſiaſtiques à trouver & à répandre le bonheur dans les Paroiſſes qui leur feront confiées. C'eſt ſur l'eſprit patriarchal qu'on le doit établir; c'eſt le ſentiment de l'amour qu'on doit leur inſpirer; & ce ſont les moyens

d'en jouir par la bienfaiſance & par la charité, qu'on doit leur faire acquérir. Deſtinés à couler des jours paiſibles parmi des hommes, il faut les entourer de toutes les reſſources qui pourront prêter des charmes à leur vie, & les rendre plus utiles à leur troupeau. L'homme qui ne ſait pas s'occuper, n'eſt jamais bon. L'humeur s'en empare, l'aigrit; il devient dur & repouſſant, parce qu'il ſouffre de ſon propre ennui; ou, s'il veut s'en arracher, il ſe livre à des goûts bas, & ſouvent à des vices ſcandaleux.

En inſpirant dans les Séminaires l'amour des Lettres aux jeunes Eccléſiaſtiques, en leur donnant les connoiſſances qu'ils pourront le plus facilement & le plus utilement cultiver, comme la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle, la Géométrie & quelques notions de Juriſprudence, on les préſervera de l'oiſiveté & de la corruption, qui, preſque toujours, la ſuit. Ils trouveront de l'intérêt dans chaque moment de leur vie; ils éclaireront les travaux des Laboureurs, diminueront leurs peines, ajouteront à leur aiſance. Après leur avoir prêché la paix, ils l'établiront parmi eux, en devenant Juges de tous les différends; enfin,

enfin, plus inſtruits & plus dignes encore d'être recherchés, ils ſe lieront plus aiſément, plus intimement avec les Seigneurs des Paroiſſes, leur en feront connoître les beſoins, en obtiendront des ſecours, & combineront avec eux les moyens d'en bannir la misere, d'y encourager les mœurs, le travail & l'induſtrie, & d'y fixer la gaieté. . . .

Cette union des Seigneurs & des Miniſtres des Autels, eſt peut-être la principale cauſe du bonheur qui règne dans les villages d'Angleterre, & de la ſupériorité de caractère qu'ont les Cultivateurs Anglois ſur ceux de la France ; l'accord de deux hommes vertueux. Eh ! comment ne le deviendroit-on pas dans la ſimplicité de la vie champêtre ? L'accord de deux hommes qui, pour répandre un nouveau charme ſur chacun de leurs jours, exercent continuellement leurs cœurs, & s'occupent ſans ceſſe à faire le bien, n'eſt-il pas aſſez puiſſant pour que bientôt la félicité naiſſe autour d'eux ? La Dame du château, bienfaiſante & ſenſible, ne goûtera-t-elle pas auſſi la volupté qu'on trouve dans l'exercice des douces vertus? Ses filles ne marche-

ront-elles pas ſur ſes traces ; comme ſes fils ſuivront celles de leur père ? L'émulation des bonnes actions animera toujours la reſpectable famille & le tendre & bon Curé. La paix, l'aimable communication des idées, le charme des projets utiles, le raviſſant plaiſir de voir des viſages ſatisfaits, le tableau des Campagnes devenues plus fertiles, le ſpectacle du bonheur dont ils ſeront entourés, les feront eux-mêmes jouir de tout le bonheur qu'on peut goûter ſur la terre.

Mais ce n'eſt pas aſſez de répandre dans les villages, des Prêtres inſtruits & vertueux; il faut qu'ils n'ayent pas à lutter ſans ceſſe contre tous les beſoins, qu'ils ne ſoient pas forcés d'arracher une gerbe au malheureux Laboureur, qu'ils n'aillent plus ravir à la veuve déſeſpérée, le ſeul écu que lui laiſſe l'époux qu'ils viennent d'enterrer, qu'ils ne ſoient pas contraints par la pauvreté, de ſubſiſter aux dépens même de la misère. Sans doute le Prêtre doit vivre aux dépens de l'autel, mais non pas de la ſubſtance du pauvre. Quelle autorité, quel poids auront ſes paroles & ſes conſeils, quand, ſous peine de périr lui-même, il viendra, comme

l'exacteur, enlever le pain d'une famille entière ? Il faut que le Curé qui prêche la charité, puiſſe en donner l'exemple; que le malade, l'orphelin trouvent chez lui des remèdes, de la nourriture & des vêtemens. Sa volupté doit être la bienfaiſance. Eh! pourquoi ſeroit il dans l'impoſſibilité de l'exercer? Pourquoi même ſeroit-il privé de tous les agrémens, de toutes les commodités de la vie? Eſt-ce parce qu'il eſt chargé des fonctions les plus pénibles & les plus intéreſſantes du Miniſtère, qu'il n'aura des biens de l'Egliſe qu'une part trop modique pour le mettre au-deſſus des premiers beſoins? Cent écus, cinq cent francs, voilà la richeſſe d'une foule de Prêtres auxquels il eſt commandé d'être charitables, tandis qu'il leur eſt preſque ordonné par la misère, d'implorer la charité! En vain on le diſſimule; en vain on ferme ſes yeux & ſon cœur : cet abus eſt affreux; il eſt deſtructeur pour les Campagnes. Il faut y remédier; peut-être rien n'eſt plus aiſé.

Que les riches bénéficiers, ſans charge d'ames, ne s'alarment pas : Je veux que les Curés des Campagnes ſoient dans l'abon-

dance ; mais je ne veux pas qu'on dépouille ceux qui jouiſſent, à moins qu'on n'y ſoit contraint par la néceſſité. Alors, je l'avouerai, il me paroîtra qu'on doit préférer l'aiſance des Prêtres utiles dans les villages, à l'opulence extrême des Prêtres qui coulent dans les villes, des jours qui ne ſemblent pas d'une bien grande utilité.

Sans augmenter le nombre des eccléſiaſtiques, je crois qu'il eſt poſſible, & même très-important d'en placer deux dans chaque Paroiſſe, & de faire jouir le Curé de cent louis ou mille écus de rente, & le vicaire, de douze ou quinze cents francs. Dans le chapitre ſuivant, j'indiquerai les moyens de fournir à cette augmentation de dotation, & je finirai celui-ci en montrant les avantages d'un pareil établiſſement.

En donnant aux Curés une plus grande aiſance, on leur donnera une plus grande conſidération, & cet état, reſpectable & ſaint, ne ſera plus autant dédaigné. Au lieu de laiſſer leurs enfans s'engloutir dans les cloîtres, ou ſurcharger les familles de leur inutilité, les Bourgeois, les Magiſtrats des petites villes, les pauvres Gentilshommes

même, verront avec joie des places où leurs fils pourront obtenir l'eſtime & le reſpect de leurs concitoyens, en jouiſſant d'une fortune honnête, & en pratiquant les vertus dont la ſimple Nature, non-corrompue, inſpire l'amour, & qu'exige la Loi de Jeſus, qui n'eſt que la Loi naturelle, écrite & fixée.

Les Payſans, conduits par des hommes d'une claſſe ſupérieure à la leur, auront plus de vénération pour eux, écouteront leurs leçons, ſuivront leurs conſeils avec plus de confiance & de docilité.

Quatre mille cinq cents livres ſagement dépenſées dans une Paroiſſe, par deux Prêtres religieux & charitables, en éloigneront la misère, feront acquérir plus de valeur aux productions du ſol, & par conſéquent donneront à la culture plus d'activité. Le caſuel détruit, les cultivateurs ſeront délivrés d'une contribution accablante; car tout le devient pour ceux qui craignent ſans ceſſe de voir l'abſolu néceſſaire leur échapper. L'amour, le tendre amour, les conduira dans les temples, quand ils n'auront que l'offrande d'un cœur pur à y préſenter. Les exhortations

pacifiques & touchantes de leurs Pasteurs, se graveront dans leurs ames, lorsqu'ils n'auront d'autres rapports avec lui que ceux de l'instruction, des bienfaits & de la reconnoissance.

En établissant deux Prêtres dans chaque Paroisse, on préservera celui qui seroit resté seul, des dangers d'une trop grande solitude. S. Jérome, dans un affreux désert, seulement nourri d'herbes insipides, désaltéré par l'eau d'une fontaine, ne dormant que sur des feuillages desséchés, retrouvoit encore, dans l'antre d'un rocher, son imagination, qui rassembloit autour de lui les fantômes de la volupté. Tous les Prêtres n'ont pas sa force & son courage; & quelques-uns, tourmentés par des fantômes, cèdent quelquefois à des objets réels & animés; au-lieu qu'avec moins de peine ils triompheront, & d'eux-mêmes & de ces objets, s'ils peuvent par des conversations agréables ou intéressantes, trouver des distractions nécessaires, & faire prendre un cours différent à leurs idées.

Un autre avantage, & peut être plus important aux yeux de l'Administration civile,

que produira la réunion de deux écléſiaſtiques dans chaque Paroiſſe ; c'eſt qu'ils s'animeront l'un & l'autre dans le deſir de faire le bien. Notre expérience nous l'apprend : à moins d'une vertu bien peu commune, nous avons beſoin pour nous ſoutenir dans l'exercice continuel des bonnes actions, de coopérateurs, de témoins & d'émules.

CHAPITRE III.

Des Collégiales.

Gardons-nous d'enlever des Prêtres aux autels; mais ne craignons pas, quand ils sont trop nombreux dans les villes, quand ils y courent évidemment le risque de tomber dans le relâchement & la dissipation, de les transporter dans ces temples rustiques où leurs vœux moins distraits & plus purs, perceront plus aisément les cieux. Les Chanoines, si multipliés dans la France, en se rassemblant plusieurs fois chaque jour pour prier en commun, remplissent, sans doute, une fonction très-sainte; mais ne pourroient-ils pas la rendre plus sainte encore, en devenant eux-mêmes plus utiles? Offrons-leur en les moyens, & comptons assez sur leur vertu, pour croire que loin de s'opposer à des vues patriotiques & chrétiennes, ils les perfectionneront eux-mêmes; qu'ils étendront,

éclaireront notre plan, & ne craindront pas de faire le sacrifice d'un état honorable & doux, pour prendre l'état de pasteurs des peuples, plus honorable & plus doux encore. En se transportant dans les campagnes, ils passeront d'une vie seulement partagée entre l'oraison & le repos; à une vie dans laquelle succéderont à la prière tous les exercices de la charité. L'étude, les occupations champêtres, si douces quand on sait les goûter, la société du Seigneur & de sa famille, celle du collègue que leur donnera chaque cure, celle des ecclésiastiques & des honnêtes gens du voisinage, leur offriront des délassemens aimables & purs; enfin, leurs jours partagés entre les occupations les plus intéressantes & les plaisirs innocens, simples & vrais, couleront dans la paix & le bonheur. En quittant les villes, leurs revenus les suivront dans les campagnes; & ce ne sera que lorsqu'ils seront à-peu-près éteints, qu'on fera la répartition de leurs biens selon le plan que je propose. Je vais essayer de présenter les moyens d'en rendre l'exécution non-seulement possible, mais très aisée.

La France eſt diviſée en dix-neuf provinces eccléſiatiques, en y comprenant les évêchés ſuffragans de Trèves. Prenons une de ces provinces; celle de Paris, par exemple, pour faire l'application de nos vues. Je ne la choiſis pas parce qu'elle offre plus de reſſources que les autres, mais parce que ſes reſſources ſurabondantes peuvent être portées dans les provinces qui n'en ont pas de ſuffiſantes.

La province de Paris eſt compoſée de Paris même, des évêchés de Chartres, de Meaux, de Blois & d'Orléans : elle contient à-peu-près 1924 Paroiſſes, & l'on y compte 41 collégiales. Nous pouvons réduire le nombre des Paroiſſes à 1700, parce que celles des villes n'entrent pas dans notre plan, & que pluſieurs de celles des campagnes ont déjà deux Prêtres, comme nous le demandons. Suppoſons que chacune des collégiales ait trente mille livres de rente; ſuppoſition qui ne paroîtra pas forcée. En réuniſſant leurs revenus, nous trouverons un produit d'un million deux cent trente mille livres. Eſtimons ſix millions en capital, la valeur des emplacemens qui ſeront abandonnés par les Chanoines de Paris;

eſtimation qui n'eſt certainement pas exagérée; & nous aurons trois cent mille livres de rente encore : il nous reſte les emplacemens des Chanoines de la Province, qui doivent au moins rapporter quarante mille francs par an. Ainſi voilà un million cinq cent ſoixante-dix mille livres de revenu, qu'on peut déjà employer à augmenter la dotation des curés, & à former celle des vicaires. A cette ſomme, qu'on joigne encore celles que doivent produire les biens des Jéſuites, ceux des Grammontins, des Céleſtins & des maiſons religieuſes, ſoit de l'Ordre de Saint Benoît, ſoit de celui de Saint Bernard, qui ſont trop peu nombreuſes pour que la règle y puiſſe être obſervée; & l'on verra que les moyens, loin de manquer dans la province de Paris, peuvent fournir des ſecours aux autres provinces.

Dans la tâche que je me ſuis impoſée, mon devoir eſt de préſenter autant d'idées utiles que je le pourrai; c'eſt à l'Adminiſtration qu'il appartient de les examiner, de les développer, de les modifier & de les réaliſer, ſi elle les juge auſſi favorables au bonheur des Peuples, qu'elles me le paroiſſent. J'avoue que cet objet

me ſemble aſſez important pour que le Gouvernement s'en occupe. C'eſt le bonheur de la France, c'eſt la régénération de ſes mœurs que je crois lui propoſer. Mes vues ſont peut-être foibles, mes ſpéculations peu juſtes; mais elles ont un trop grand intérêt, pour ne pas arrêter ſes regards, & pour qu'il ne cherche pas à féconder un germe d'où la félicité générale peut éclore.

Cependant il ſe préſente quelques objections qu'on ne doit pas diſſimuler, mais chercher à réſoudre.

Les Curés plus riches, les Vicaires avec plus d'aiſance, ne dépendant plus de leurs Paroiſſiens, ne ſeront-ils pas tentés de négliger leurs devoirs, pour ſe livrer à la diſſipation? Plus rapprochés par leur fortune, & par la communication des Seigneurs & des riches qui auront quitté les villes pour habiter les campagnes, conſerveront ils autant de reſpect pour leurs Evêques, & reſteront-ils dans cette ſubordination, indiſpenſable à toute hiérarchie! Le zèle ne s'éteindra-t-il pas? ne perdront-ils point cette ſimplicité de mœurs & de foi, ſi néceſſaires pour guider

dans la route du bonheur & de la vertu, les habitans des campagnes?

Non; la bonne éducation qui prépare l'homme à remplir dignement les fonctions de l'état qu'il embrassera, lui en fait respecter les devoirs, & lui inspire pour l'ordre le plus grand amour. D'ailleurs, cet ordre sera maintenu par une surveillance sage & toujours active. En demandant des Evêques éclairés & vertueux, en exigeant que les séminaires soient non-seulement l'école de la doctrine, mais encore celle des devoirs & des mœurs, nous avons assuré aux campagnes de bons & de tendres Pasteurs. L'augmentation de revenus qu'on leur accordera, en les faisant peut-être jouir un peu davantage des commodités de la vie, les empêchera d'être sans cesse tourmentés par l'inquiétude de pourvoir aux plus pressans besoins. Si les richesses amollissent les ressorts de l'âme, & ne laissent un puissant attrait qu'aux jouissances des sens, la misère endurcit, éteint la pitié, détruit le sentiment. La médiocrité, qui ne permet pas de satisfaire tous les desirs, les empêche de naître, ou du moins les modère. Trop au-dessous de la richesse pour favoriser la vo-

lupté, elle eſt trop au-deſſus de la misère, pour étouffer la charité. D'ailleurs, l'exemple, ce puiſſant maître de l'homme, ne donne-t-il pas aux Curés l'émulation & l'habitude des bonnes actions ?

C'eſt par abus qu'ils ſe ſont donné le droit de réſigner leurs bénéfices ; mais cet abus, pour être ancien, n'en eſt pas plus reſpectable. Il faut le détruire, parce qu'il s'oppoſe à la ſageſſe des choix, qu'il eſt ſi important d'établir. Il faut que la nomination aux bénéfices à charge d'âmes, qui a plus d'inconvéniens encore, appartienne, autant qu'il ſera poſſible, excluſivement, aux Evêques & aux concours (1).

On doit cependant pourvoir à la ſubſiſtance, à l'entretien, & même à l'aiſance de ces anciens Curés, qui, après avoir vieilli dans leurs vénérables fonctions, deviennent incapables de les remplir. Il eſt juſte qu'un doux

(1) L'expérience apprend que les Prêtres qui emploient, pour avoir des bénéfices, la voie des préventions, des dévolus, &c. ſont les moins dignes de les poſſéder, & ne les obtiendroient pas, s'ils attendoient qu'on récompensât le mérite.

repos ſoit le prix d'un long & vertueux travail. Rien de plus facile que de le leur procurer, même en les faiſant jouir des agrémens d'une ſociété convenable.

Au centre de l'arrondiſſement de vingt-quatre Paroiſſes, on peut former, pour quatre anciens Curés ou Vicaires, un établiſſement où ils ſeront logés, nourris & ſervis. Le bâtiment qu'ils occuperont ſera ſimple & commode. Chaque Prêtre aura une chambre & un cabinet; ils auront en commun une ſalle à manger, & une pièce pour ſe raſſembler. Ce ſera dans cette maiſon que ſe tiendront les conférences, qui ſont d'uſage dans preſque tous les Diocèſes. Il paroît plus convenable qu'elles ſe faſſent ſous leurs yeux, & qu'elles ſoient dirigées par eux : tenues alternativement par tous les Curés, elles leur cauſent de l'embarras, de la dépenſe, & quelquefois des déſagrémens (1). Mais comme ces

(1) Preſque toutes les inſtitutions ſont bonnes dans leur principe ; mais la foibleſſe humaine les fait bientôt dégénérer. Il étoit ſage de raſſembler quelquefois les curés, pour qu'ils s'entretinſſent des objets relatifs à leur

aſſemblées deviendroient trop nombreuſes ſi tous les Prêtres s'y trouvoient à la fois, on pourra régler qu'il y aura quatre conférences par mois, auxquelles tous les Eccléſiaſtiques du canton ſeront tenus d'aſſiſter tour à-tour. En répandant de la variété ſur la vie des anciens Paſteurs, ces conférences ſeront des eſpèces de fêtes pour eux. Embellir les derniers jours des ſages, eſt l'un des plus touchans devoirs de l'humanité.

L'entretien de ces maiſons de retraite ſera à la charge des Curés & des Vicaires en exercice. Les premiers donneront cinquante écus par an, & les autres cinquante livres. Mais comme quatre mille huit cent livres de revenu ne ſuffiroient pas pour la dépenſe des conférences, chaque Eccléſiaſtique donnera

miniſtère, & pour les unir les uns aux autres par les liens de la bienveillance & de l'amitié. Mais il eſt arrivé ce qui arrive toujours. A la modeſtie, à la ſobriété qui régnoient dans les premières aſſemblées, ont ſuccédé le luxe & la diſſipation. Sous prétexte de faire des conférences, tous les Prêtres d'un canton ſe raſſemblent chaque mois, & paſſent un ou deux jours dans la bonne chère & le jeu.

quatre

quatre francs pour les frais du dîner, lorſque ſon tour ſera venu d'y aller. Les Evêques feront des Règlemens pour ces aſſemblées, qui ne pourront être que décentes & utiles, préſidées par de reſpectables vieillards.

Il ne faut pas ſe diſſimuler toutes les contradictions qu'éprouvera ce plan. Je ſais que l'exécution ne peut en être très-prompte; mais cela n'empêche pas de l'adopter ſans délai, & qu'on le fixe invariablement. Quelle grande opération ne ſe fait pas avec lenteur? Mais c'eſt à la race préſente à préparer le bonheur des races à venir. Si nos pères n'avoient vu que le court moment de leur exiſtence, nous diſputerions encore les fruits ſauvages aux animaux des forêts. Au reſte, les contradictions & les oppoſitions feront peut-être moins fortes, & ſur-tout moins durables qu'on ne penſe. La voix de la raiſon triomphe bientôt, quand elle eſt ſoutenue par la volonté ferme du Légiſlateur.

Sans forcer les Chanoines à renoncer à leur état, s'ils s'obſtinoient à ne pas vouloir l'aban-

donner, on peut les laiſſer s'éteindre; & à meſure que leurs places vaqueront, en appliquer les revenus à la dotation des Curés, à commencer par les plus pauvres.

La dernière objection qui ſe préſente, c'eſt la deſtination qu'on a peut-être faite des biens des Religieux ſupprimés; mais, ſi cette deſtination n'eſt pas la meilleure, il faut la changer. Au-lieu d'enrichir les hôpitaux, ne vaudroit-il pas mieux les empêcher de ſe remplir? Il ſe pourroit qu'aucun des habitans des campagnes ne vînt réclamer les ſecours des maiſons de charité des villes; on peut même beaucoup ſoulager ces maiſons, en prenant un parti ſimple & raiſonnable; celui de n'y recevoir aucun domeſtique. Eſt il juſte que les riches, dont le faſte, le luxe & la molleſſe enlèvent à l'agriculture & aux armées les hommes les plus forts & les plus leſtes, dont les paſſions & les exemples corrompent les enfans des honnêtes Laboureurs, les abandonnent dans leurs maladies aux ſoins de la charité publique? Puiſqu'ils jouiſſent de leurs ſervices, c'eſt à eux, dans toutes les circonſ-

tances, à pourvoir à leurs besoins. Si la justice & l'humanité ne les en avertissent pas, c'est à la loi de les y contraindre (3).

---

(3) Un Duc de la Rochefoucault ne gardoit un domestique que dix ans. Il étoit nourri & vêtu, mais ne touchoit qu'une très-petite partie de ses gages. Au bout de ce terme, il ne permettoit plus au domestique de rester à son service, mais il l'engageoit à prendre un commerce ou une profession, dont ses gages accumulés faisoient les fonds. Cet exemple d'humanité & d'intérêt public réfléchi, étoit digne d'être cité. Il est plusieurs familles très-antiques : il n'en est peut-être qu'une où la pratique habituelle du bien soit *héréditaire*.